

La revue catholique des idées et des faits

SOMMAIRE

Le Misanthrope
Les inscriptions de Glozel
Sur le bilinguisme
La main de fer au Mexique
Le sémitisme chez les « Ecrivains catholiques »
La crise de la neutralité belge en 1887
Mon filleul fait de l'icônographie
Bismarck et les Evêques belges

René Benjamin
Gonzague Ryckmans
Comte Gonzague de Reynold
Francis McCullagh
Paul Halflants
Alfred De Ridder
Alexandre Masseron
Baron de Trannoy

Les idées et les faits : Chronique des idées : A propos de « La vraie vie de saint Vincent de Paul »,
Mgr J. Schyrgens. — Angleterre. — Etats-Unis.

La Semaine

♦ Les deux conceptions du monde qui se disputent les âmes dans notre Belgique contemporaine se sont affrontées au Sénat dans le débat sur les allocations familiales.

Une mère, la citoyenne Spaak, qui a élevé quatre enfants, y a prôné le néo-malthusianisme; un religieux, le Père Rutten, y a défendu, et avec éclat, la morale chrétienne.

Les positions sont extrêmement claires : d'un côté « la création consciente », c'est-à-dire, en fin de compte, le sensualisme et le matérialisme — plus exactement la sensualité et la matière — érigés en règles de vie, la jouissance et l'égoïsme devenant les seuls buts d'une existence dont tout l'idéal est réduit à des proportions terrestres. Se la couler aussi douce que possible entre le berceau et la tombe, fin de tout...

De l'autre côté, la notion vraie de la vie humaine : un moment infime d'une existence éternelle, moment qui fixe à jamais le sort heureux ou malheureux de l'âme immortelle. Pendant ce court pèlerinage terrestre, une seule chose importe : Aimer Dieu et faire son devoir par amour. Et pour ceux qui ont choisi d'être les coopérateurs de Dieu dans l'œuvre de la Création, pour ceux qui ont accepté d'être en quelque sorte les instruments par lesquels Dieu parfait le nombre de ses élus, le devoir, c'est la soumission parfaite aux lois fixées par Dieu à la propagation de la vie. Les époux chrétiens, dans la mesure où ils acceptent de collaborer à la création des âmes, ne peuvent que s'en remettre aveuglément qu'on veut de la Providence.

Les tenants des deux conceptions parlent des langues différentes, et toute conciliation est impossible parce que, pour les uns, l'idéal de la vie humaine est ici-bas, et que pour les autres, la vraie vie ne commencera que là-haut. Quand donc les premiers parlent de bouches inutiles, de misères dues à l'excès de population, d'enfants condamnés aux pires déchéances, etc., les autres répondent : donner la vie, c'est co-crédier des âmes immortelles, c'est aider à peupler le Paradis.

Limiter le nombre des enfants par des pratiques coupables, et il ne s'agit que de cette limitation-là, c'est tourner à des fins de jouissances égoïstes les lois divines qui président à la multiplication de l'espèce humaine, c'est introduire le désordre dans les plans de la Providence.

Et puis, où s'arrêter dans cette limitation? Que faire, quand, malgré les précautions les plus minutieuses, la nature, déjouant tous les calculs criminels, a, malgré la volonté des parents, réalisé ses fins? Tuer le germe? Mais à partir de quel moment faudrait-il donc parler d'assassinat?...

Une fois qu'on s'éloigne de la morale catholique, la seule vraie, on est entraîné, tôt ou tard, vers les pires aberrations. On ne fait pas la part du mal.

A propos de ce débat au Sénat, le directeur du Peuple en a écrit de bien bonnes. A l'en croire, il n'a pas — ou plus? — la foi : « Ne croit pas qui veut. La grâce qu'il faut, selon l'enseignement de l'Eglise, pour avoir la foi, ne m'a pas touché, je ne sais en vertu de quel arbitraire divin... »

Erreur absolue, M. Dewinne, la grâce est là, pressante et

surabondante, et il n'est pas possible, surtout si vous êtes baptisé et si vous avez cru, que votre conscience ne vous ait parfois tourmenté. Mais à force de refuser la lumière, les ténédres deviennent plus opaques...

« Alors, ajoute-t-il, je me révolte d'entendre dire aux prolétaires qu'ils doivent procréer sans s'inquiéter de ce que deviendront leurs enfants, sans savoir s'ils auront de quoi les loger et les nourrir. Dire que souvent notre régime social ne leur assure pas même ce minimum de vie et qu'il tue les petits êtres qu'il appelle à l'existence! »

Les catholiques ne disent pas cela. Ils disent seulement aux époux : Si vous voulez vous associer à l'œuvre créatrice, vous ne pouvez rien faire contre les lois établies par Dieu. Pour le surplus, si vous êtes dans la gêne, ou de santé précaire, et si la continence vous est pratiquement impossible, la divine Providence est là qui saura — pas toujours d'après les vues humaines, il est vrai — pourvoir au sort de ceux que vous aurez accepté de co-crédier avec Dieu. Faites votre devoir, le bon Dieu vous en récompensera dès ici-bas.

Mais pour M. Dewinne, la question de la natalité n'a pas de côté moral. Il est déterministe. La natalité est réglée, non par la volonté des humains, mais par des lois physiques. « On se trouve devant une loi démographique qui défie toute discipline morale. Le discours du Père Rutten ne fera pas naître un enfant de plus et celui de M^{me} Spaak pas un de moins. »

Cette absence de morale doit alors se constater non seulement dans le domaine de la natalité, mais encore dans ceux de tous les autres actes humains. Pourquoi donc le Peuple et le parti socialiste s'emploient-ils, avec tant de zèle, à faire des partisans? Si l'homme n'est pas libre, ne deviendront socialistes que ceux qui en tout état de cause le seraient demain. Il est vrai qu'on pourrait pousser la plaisanterie plus loin et affirmer que M. Dewinne est nécessairement déterminé à diriger le Peuple!

M. Dewinne confond statistiques et morale. Parce que l'aisance fait baisser la natalité, il en conclut que la morale n'a rien à voir en l'occurrence. Parce qu'un facteur indépendant de la libre volonté agit sur un phénomène social, ce dernier est soustrait à toute action de la volonté libre. Quelle pauvreté!

♦ Le Berliner Tageblatt nous a appris que le budget pour 1928 de la Reichswehr, qui ne compte que 100,000 hommes, dépasse de 20 millions de marcs-or le budget de 1914, de l'armée impériale : 145 millions de marcs-or contre 125 millions.

Un fait est un fait. Comment croire à la volonté de paix du Reich devant un pareil fait?

♦ Pendant qu'au Congrès du personnel enseignant socialiste on faisait acclamer Moscou : « la première expérience de la prise de pouvoir par une fraction militante du prolétariat », Trotsky déclare à un journaliste tchèque que le régime russe est une dictature personnelle et nullement « une dictature du prolétariat et que c'est le prolétariat qui souffre le plus, de nos jours, en Russie!... »

Le Misanthrope⁽¹⁾

MESDAMES. MESSIEURS,

Vous avez vu l'affiche, n'est-ce pas? Vous savez le programme de l'heure que nous avons à passer ensemble. Une conférence, une audition. Des artistes avec un conférencier. Je n'ai pas besoin de vous dire que l'audition est là pour faire avaler la conférence. Et dans ce but, on a coutume de la réserver pour la fin. On se dit, avec justesse, que les auditeurs supporteront mieux le discours, s'il leur reste une espérance de divertissement. Il y a là une habitude fort légitime. Pourtant, je voudrais, pour aujourd'hui, la bousculer un peu. Je voudrais, avant de vous dire quelques mots du *Misanthrope*, que vous entendiez le premier acte.

— C'est le dessert, direz-vous, avant le potage.

Oui, comme en Chine. Et c'est aussi la logique, car ainsi, pour une fois, dans cette époque de légère divagation, nous saurons de quoi nous parlons. Je vais donc céder la place aux comédiens du Théâtre-Français, qui vont vous jouer le premier acte, à lui seul un chef-d'œuvre. Vous aurez alors dans l'oreille et dans l'âme le grand rythme des vers de cet homme magnifique qu'est Molière; votre mémoire, immédiatement, redressera et retrouvera le reste, et je pourrai venir modestement, encouragé par ce grand orchestre et cette grande ouverture.

(MM. Jacques Fenoux, Numa et Le Roy, de la Comédie-Française, jouent le premier acte du *Misanthrope*. Ils sont longuement applaudis.)

Et maintenant, Mesdames et Messieurs, vous imaginez la suite. Ce soir, chez vous, vous allez reprendre la pièce, n'est-ce pas? vous allez reprendre le troisième, le quatrième, le cinquième acte. Si vous avez une invitation dans le monde, vous écrirez que, subitement, vous êtes à la mort; si vous recevez un livre inutile, vous ne déferrez pas le paquet. Et vous ouvrirez simplement ce *Misanthrope*, qui est la plus forte chose que nous ayons contre la mauvaise littérature ou contre les inutiles soirées dans le monde.

Livre de chevet admirable.

— Mais, me direz-vous, pourquoi le lire, quand on peut aller le voir jouer?

Mesdames, Messieurs, il est très rare qu'on le joue comme vous venez de le voir. C'est une pièce très ardue à jouer, une pièce dont l'interprétation ne veut aucun excès, et même quand elle est réalisée parfaitement, quand l'affiche est admirable, on y trouve encore, le plus souvent, certain désespoir pour le cœur, cette amertume qu'a ressentie Musset le jour où il a écrit ces vers immortels :

*J'étais seul, l'autre soir, au Théâtre-Français.
Ou presque seul. L'auteur n'avait pas grand succès.
Ce n'était que Molière, et nous savons de reste
Que ce grand maladroït qui fit un jour Alceste,
Ignore le bel art de chatouiller l'esprit.
Et de servir à point un dénouement bien cuit.
Grace à Dieu, nos auteurs ont changé de méthode,
Et nous aimons bien mieux quelque drame à la mode
Où l'intrigue enlacée, et roulée en feston
Tourne comme un rebus autour d'un mirliton.
J'écoutais, cependant, cette simple harmonie
Et comme le bon sens fait parler le génie.*

(1) Conférence prononcée à la tribune des Conférences Cardinal Mercier. Le texte que nous donnons est celui d'une conférence faite à Paris sur le même sujet, conférence précédée de l'audition du premier acte du *Misanthrope*. Cette audition n'eut pas lieu à Bruxelles, ce qui amena le conférencier à lire des extraits qui ne figurent donc pas dans le texte que nous publions. Quiconque voudra goûter pleinement cette conférence commencera par relire l'immortel chef-d'œuvre de Molière, ne serait-ce que le premier acte.

*J'admiraïs quel amour pour l'âpre vérité
Eut cet homme si fier en sa naïveté.
Quel grand et vrai savoir des choses de ce monde,
Quelle ma le gaité si triste et si profonde
Que lorsqu'on vient d'en rire en devrait en pleurer.
Et je me demandais : « Est-ce assez d'admirer ?
Est-ce assez de venir un soir, par aventure,
Entendre au fond de l'âme un cri de la nature,
Essuyer une larme, et de partir ainsi
Quoi qu'on fasse d'ailleurs, sans en prendre souci !*

Avec *Le Misanthrope*, soit au théâtre où quelquefois on le joue, soit dans les classes où quelquefois on l'explique, on se heurte tout de suite à deux problèmes redoutables.

Dans les classes, si on tente de l'expliquer à des jeunes gens de quinze à vingt ans, — que ceux qui ont cet heureux âge ici me pardonnent! — je crois qu'on perd son temps. Je m'explique. Dans toute classe, d'abord, le premier devoir est de discerner qui sont les cancrès et les autres. Par cancrès, j'entends ceux qui le resteront toute la vie, qui ont l'esprit encrassé jusqu'au cimetière. A ceux-là, ma foi, j'admets qu'on montre les grands chefs-d'œuvre, car jamais, dans leur existence brève ou longue, ils n'y reviendront. Il n'est donc pas mauvais de leur en donner une vague notion, au même titre qu'on leur apprend que les Japonais sont jaunes et que six fois 8 font 48. Quant aux autres, oh! là, je suis très affirmatif. Surtout, ne leur gâchez pas les belles choses, et laissez ces jeunes esprits distingués parvenir tout doucement à l'âge où ils pourront vraiment discerner le vrai du faux, qui est tout le sujet du *Misanthrope*. Jeunes gens, vous m'accorderez bien vous-mêmes qu'entre quinze et vingt ans, on a trop de plaisir, un plaisir trop âpre et trop savoureux à bousculer la vérité et l'erreur ensemble devant parents, grands-parents, grand-tante et grand-oncle, rien que pour les faire mousser; on a trop de joie à tout mêler, à dire que le vrai n'existe pas plus que les imbéciles ou les canailles et que tout est relatif, en ce pauvre monde, pour comprendre cette grande pièce, laquelle, pendant cinq actes, ne traite qu'une grande question : celle de la vérité. Je ne sais pas exactement ce qu'est aujourd'hui la génération de vingt ans. Vingt ans, je les ai, mais deux fois, et je ne connais donc bien que les hommes de quarante ou les enfants de cinq et six, l'âge des miens. Mais on me dit que cette génération nouvelle est surtout occupée de boxe, de course à pied, d'automobile. Si c'est vrai, *Le Misanthrope* et son étude ne sont même plus en question. De mon temps, ils l'étaient. A vingt ans, nous étions grisés par les idées. Nous venions de découvrir l'usage de notre cerveau : quelle ivresse! Et accueillant pêle-mêle toutes les idées, nous les trouvions toutes également magnifiques, sans discerner lesquelles avaient de la valeur, ce que fait Alceste avec tant de maîtrise. Alceste nous eût donc paru incompréhensible, si nous l'avions fréquenté. Et c'est pourquoi j'engage les jeunes gens qui nous ressemblent à attendre qu'ils ne soient plus des jeunes gens pour venir à lui.

* * *

Second problème : *Le Misanthrope* au théâtre. Nous abordons une des questions littéraires les plus graves. Le public, en effet, accueille presque toujours froidement *Le Misanthrope*. Pourquoi? Pour répondre, il s'agit de se demander ce que vaut l'auteur dramatique, s'il est vraiment grand; et ce que demande le public, qui ne distingue pas toujours le plus grand du plus petit.

Si l'auteur dramatique est grand, il essaie, un jour ou l'autre, d'être un peu supérieur à lui-même. Mais du fait qu'il devient supérieur, il n'est plus au niveau de tous ses spectateurs, et c'est le combat. Nous parlons de cela ici, entre gens qui nous intéressons

tous, qui tous nous passionnons pour les lettres. Mais une salle de théâtre, où se coudoient toutes les sortes d'humains, — car le contrôleur à l'entrée ne contrôle rien et laisse entrer n'importe qui pourvu qu'il paie, — une salle de théâtre présente à l'auteur dramatique une confusion troublante.

— Monsieur, vous êtes un imbécile décidé; mais vous avez donné vingt francs. Entrez, asseyez-vous, écoutez, jugez, décidez!...

Oui, mais si vous êtes un imbécile, comment pourrez-vous comprendre l'auteur dramatique, au moment où, précisément, il devient supérieur?

Mesdames, Messieurs, il n'y a pas besoin de chercher de quoi Molière est mort. Ah! le cher grand homme! On s'évertue à nous démontrer qu'il succomba à une maladie de poitrine. Non. Il est mort d'avoir lutté vingt ans contre les exigences d'un public qui voulait rire uniquement, et qui était composé, comme tous les publics de théâtre, d'un affreux ou... admirable mélange, selon le point de vue où l'on se place.

La première du *Misanthrope* fut d'une admirable froideur. La deuxième fut désespérante. Le vrai et le faux! Tel était le sujet! Merci bien. On bâilla tout de suite. Pourquoi voulez-vous que la passion de la vérité intéresse des gens qui ne soupçonnent même pas ce que c'est? La colique d'Argan! Ah! voilà! Tout le monde, jusque au plus simple, jusque au plus niais, a pu éprouver la colique d'Argan, et quand il se précipite dans un lieu discret et retiré, tourmenté qu'il est par ses entrailles, au moment précis de marier sa fille, il n'y a pas un spectateur qui ne soit dans la joie!... Tandis que le feu d'Alceste... Quand on est soi-même un foyer plein de cendres, on a simplement peur de l'incendie et on ne sait pas voir la beauté de la flamme. Bref, *Le Misanthrope* tomba, et vite. Molière courut chez lui pour ajouter à cette pièce dangereuse quelque chose qui attirât le public; en quatre jours il fit *Le Médecin malgré lui*. Il le fit dans la fièvre, pressé de nourrir ses comédiens, qui, sitôt le rideau tombé, grognaient, surtout de la du Parc et la Béjart, et lui disaient fort en colère :

— Enfin..., regardez l'argent que gagnent les Italiens!

Les Italiens jouaient un jour sur deux, sur la même scène que Molière. Ils alternaient avec lui. Et ils avaient Scaramouche à leur tête.

Scaramouche, quelques mois avant, avait paru renoncer au théâtre; il était parti en Italie se reposer, mais sa femme l'ayant battu (elle s'adjoignait d'ailleurs pour cette besogne familiale, ses deux enfants, qui tapaient avec elle!) Scaramouche, navré de voir ce que la retraite représentait pour lui, avait décidé de refaire du théâtre, et il était revenu à Paris, précisément au moment des premières représentations du *Misanthrope*. Succès considérable. Il faisait salle pleine. D'où jalousie dans la troupe de Molière, qui répondait simplement :

— Eh! oui!... C'est un exemple!

Mais Molière avait été d'un autre côté pressé par un homme comme Boileau qui lui disait :

— Allons donc! Il faut d'abord aimer la gloire.

— En faisant vivre mes gens! objectait Molière.

— Ils n'ont pas besoin de vivre comme des princes! reprenait Boileau. Ce qui importe maintenant, c'est que vous vous délassiez. L'homme qui a fait *L'Ecole des Maris* et *L'Ecole des Femmes* n'a plus le droit de ne nous donner que des farces; vous avez un

devoir, maintenant, qui est d'aller jusqu'au plus profond de vous-même et de nous livrer le meilleur de vous.

Et, c'est, parbleu, enivré de cette grande idée que Molière s'était résigné à faire un chef-d'œuvre, *Le Misanthrope*, où littéralement nous voyons son âme, où il nous apparaît tout entier, sans restriction et sans faiblesse, et cette pièce est un grand cri de conscience. Comment s'étonner de l'incompréhension publique?

Les représentations du *Misanthrope* sont encore, aujourd'hui, ce qu'elles étaient à bien peu près : un public froid se résigne à écouter des tirades dont la plupart l'ennuient. En vérité, il ne comprend pas le grand problème qui est posé.

Le Misanthrope. Si nous avions à le résumer en deux lignes,

qu'est-ce que nous dirions? Ailleurs qu'au bachot, bien entendu, car au bachot, qui est, hélas! un événement bien particulier de la vie humaine, ma définition suffirait à faire refuser sur-le-champ un candidat! Donc, nous dirions : « *Le Misanthrope*, c'est l'après-midi d'un homme du monde. » Un point, c'est tout. Nous ne consentirions à ajouter que ceci : cet homme, qui s'appelle Alceste, est singulier. Quelle est sa singularité? Surtout, ne pas se fier au titre qui est une ironie, une boutade, qui ne peint qu'une apparence. Alceste se caractérise par ce trait — qu'on ne voit pas souvent souligné chez les critiques — qu'il aime, qu'il aime furieusement l'humanité! S'il ne l'aimait pas, il ne perdrait pas tant de temps à vouloir la réformer!

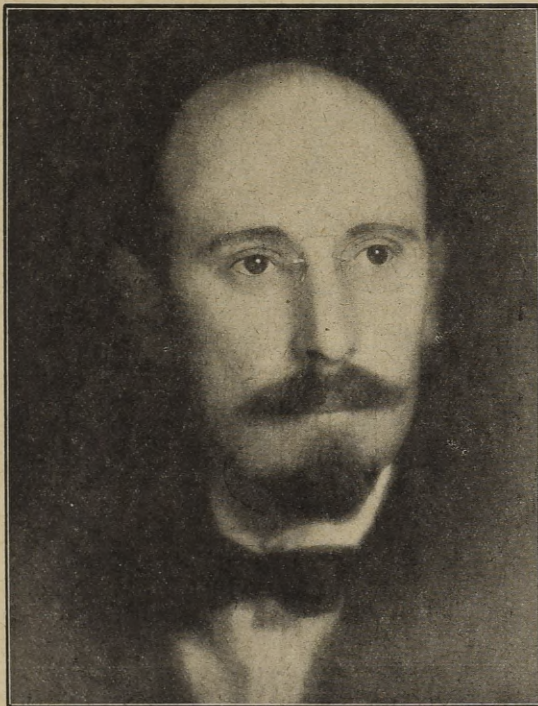
Mais il est tout occupé d'elle, et sans cesse atteint par elle. Son cœur vibre, tremble, bat, s'emporte! Ah! misanthrope, Alceste! Il en a l'air, parbleu, mais il ne faut pas prendre à la lettre ce qu'il dit. La violence dont il prononce qu'il hait prouve assez comme il aime; elle n'est que dépit. Le vrai misanthrope est un homme sec, dédaigneux, cynique, qui s'isole, se retire dans son dégoût! Le contraire de celui-ci, que nous rappelle, aujourd'hui, un Clemenceau ou un Antoine. Antoine, toute sa

vie, a dit que le public... ça n'avait aucun intérêt. Avant les représentations, il regardait les spectateurs par le trou du rideau, et il grognait d'une voix rageuse :

— Allons! Ils ont l'air aussi bêtes qu'hier!

Mais sa rage marquait seulement la chaleur d'un cœur violent, épris de beauté et de vérité, qui, pendant des semaines, s'épuisait à monter un spectacle..., précisément pour ces imbéciles de spectateurs-là! Et Clemenceau! Qui n'a-t-il pas démolit! Que n'a-t-il pas eu le temps de dire, contre la France... et tous les Français, au cours de sa longue vie! Mais le Destin, à l'heure de sa verte et magnifique vieillesse, devait lui réserver l'occasion soudaine de devenir, au lieu d'un fatigant démolisseur, un grand homme pur et simple, et de sauver précisément cette France et ces Français.

Ces hommes vrais et forts que représente et que symbolise Alceste, il y a un nom dans la langue, un nom dangereux, mais si beau, qui leur convient : c'est celui de *poètes*. C'est cela. Ils sont des poètes. Alceste souffre de la réalité, et sans cesse, dans son esprit, il lui oppose la poésie si désirable, que brusquement, fréquemment, tout le temps, il s'indigne qu'elle lui échappe. Il est épris d'elle, croit la voir; elle le fuit, et il ne lui reste que le plat terre à terre, et les hommes tels qu'ils sont, alors qu'il les voudrait tels qu'il est. Ah! la grande espérance et la belle déception, qui, loin d'éteindre le feu qui l'anime, lui donne un nouvel éclat dévorant!



M. René BENJAMIN.

C'est cet homme-là dont nous allons voir, je le répète, l'après-midi.

Un premier acte où il rencontrera un homme de lettres, Oronte, un tout petit homme de lettres, un amateur, un snob; mais la littérature est encombrée de snobs et d'amateurs. Bref, le faux dans la littérature, voilà le sujet du premier acte. Second acte, Célimène, et voilà le faux dans le monde.

Le faux dans la littérature, c'était ce qui tenait le plus au cœur de Molière. Il était entouré d'Orontes il lui fallait subir bien des sonnets!

Qui nous a-t-il peints là, surtout? Est-ce seulement un homme qui n'est pas doué pour sa profession? C'est quelque chose de bien plus grave, un inutile, et il nous a donné une très grande leçon qui survit toute. Ce n'est certes pas en un temps où les librairies sont encombrées de cinquante romans tous les jours, avec les photographies mesurant un mètre cinquante de leurs auteurs, que nous avons le droit de nous désintéresser d'un Oronte. Il est là dans Paris, partout vivant, en chair et en os; il est dans les salons, dans les librairies, dans les académies. Songez que ces académies créent des prix qu'elles distribuent tous les douze mois, que tous les douze mois il leur faut trouver un génie, et que, comme les génies n'existent que deux fois par siècle, elles ne trouvent que des Orontes.

Aussi, la leçon morale qui se dégage pour nous du spectacle de cette littérature mauvaise à côté de la grande, qui représente ce que nous avons de plus cher dans notre pays aux yeux de l'étranger, de cette littérature funeste, tancée vertement par Molière, la leçon, c'est, Mesdames, Messieurs, que nous devons décourager les arts. Molière, croyez-le, était tout à fait de cet avis.

Si vous avez chez vous un jeune homme dont les yeux soient pleins de flamme et qu'il vous dise : « Je veux écrire! » avec une conviction chaleureuse, celui-là, entourez-le de soins pieux et préparez-le bien; mais si vous ne sentez pas en lui cette ardeur sacrée, cette conviction de l'âme, ce feu qui doit soutenir l'artiste toute sa vie, — vous entendez bien! toute sa vie, — aiguillez-le vers l'exploration dans un pays d'hippopotames ou vers l'électricité, je ne sais quelle autre chose, noble ou non, mais qui n'ait surtout aucun rapport avec le métier d'écrivain.

Molière, dans cet acte que vous venez d'entendre, vous supplie, voyez-vous, d'avoir une attitude nette, de ne pas aller aux petites œuvres, de n'aller qu'aux chefs-d'œuvre directement. Vous avez toute une vie occupée, tous vos professions, vos intérêts, vous n'avez pas d'heures à perdre, dans les mauvais livres! N'en perdez pas une seule.

On dira que je suis féroce avec mes collègues. Peut-être. Je leur préfère, en effet, tout, les libraires, les éditeurs; je ne connais pas de pire raseur qu'un auteur médiocre. Il faut aller aux gens qui sont grands et à ceux-là seuls. Il ne faut pas s'attendrir en disant :

— Mais les autres ont besoin de gagner leur vie!

Pitoyable raisonnement! Votez le quadruple, le quintuple décime pour leur bâtir des maisons de santé ou de retraite, je serai le premier, je vous le jure, à donner tant par an; mais, de grâce, qu'ils n'écrivent plus!

Il faut avoir là-dessus une cruauté d'homme plein de santé. Il ne faut pas désarmer. Il ne faut aimer, dans les lettres, que ce qui est haut et fort. Les petites chapelles, les petits auteurs, les petites combinaisons, les petits arrivistes, il faut les décourager, sinon les exiler. Il faut les soigner, il faut les payer, il faut les retirer.

Il n'y a pas fort longtemps, un homme, qui avait trente-cinq ans, est venu faire, on ne saura jamais pourquoi ni comment, au Collège de France, une conférence pour dire publiquement que le sonnet d'Oronte était devenu beau! ça ne s'imposait pas. Ce monsieur a prétendu que nous étions, maintenant, dans un siècle si raffiné, tellement civilisé, tellement intelligent, que le sonnet d'Oronte, avec toutes ses ravissantes trouvailles, était enfin considéré comme une grande chose.

Du temps de Molière, certes, on pouvait et on devait aimer la simplicité toute nue, on en était peut-être encore à cette pauvre chanson du roi Henri; mais, du temps de Molière — songez donc! — on n'était pas encore aussi subtilement intelligent que nous sommes parvenus à l'être. Et, aujourd'hui, après deux cents ans de raffinement intellectuel, c'est le sonnet d'Oronte qui doit occuper la grande place et mériter toutes nos admirations.

Hélas! ce paradoxal conférencier confondait, simplement, l'intelligence et la complication.

La vérité, Mesdames, est toujours toute nue, elle le sera encore longtemps. Nous l'admirons dans ses formes superbes et dans sa simplicité. Le sonnet d'Oronte est toujours exécutable, il le sera toujours, et toujours il faudra répondre à Oronte avec la même violence et avec la même ardeur qu'Alceste.

Voyez-vous, Mesdames, Messieurs, voilà bien ce qu'il y a d'essentiel à dire d'Oronte : c'est un pauvre homme. Or, ce que nous cherchons en ouvrant un livre, ce n'est pas un auteur, c'est un homme! Le reste, nous nous en moquons. Divertissement plus ou moins superflu. Et ce que nous voulons, surtout, c'est, dans un livre, trouver l'âme humaine en sa généralité. Voilà pourquoi Molière a tant raison d'aimer la chanson du roi Henri. Cri humain, tout simple et tout vrai. Et tout *Le Misanthrope*, qui est comme cette chanson, a l'ardeur vraie de l'âme humaine qui s'exprime naïvement.

* * *

■ Mais, à partir du second acte, elle ne s'exprime plus seulement par une colère fervente. Le ton change et se hausse, et c'est la grande douleur humaine qui met son mot. C'est qu'à partir du second acte, Alceste va se trouver avec ce qu'il y a, pour un homme, de plus redoutable sur la terre : la femme, — bien mieux : la femme du monde, qui peut être un chef-d'œuvre social ou ce qu'il y a de plus manqué et de plus irritant dans une société.

Mesdames, pour que la femme du monde soit un chef-d'œuvre, — vous êtes bien de mon avis, n'est-ce pas? — il faut qu'elle soit vraie — épithète qui dit tout ce qu'elle veut dire, suffisante et magnifique. Mais mon exigence est-elle réalisable? Qu'est-ce qu'une femme du monde? Est-ce simplement une femme qui ouvre les portes de son salon et emploie la moitié de sa journée à envoyer des petits cartons sur lesquels elle supplie qu'on vienne remplir ledit salon? Si c'est cela, elle est contrainte, bien entendu, de ne pas regarder qui elle fait entrer : honnêtes gens, canailles, imbéciles, hommes d'esprit, on est, ma foi, forcé de tout mêler. On reçoit une belle femme sans bijou parce qu'elle est belle; on reçoit une femme laide à cause de ses bijoux en disant :

■ — N'est-ce pas que son collier de perles a un splendide orient?

■ Il faut de tout! Des méconnus que soudain on fait parader, des célébrités scandaleuses qu'on se montre en chuchotant. Dans cette mêlée, que peut être la conversation? Exactement rien. Car si un homme de génie se trouve au coin du même feu qu'un idiot, il ne peut s'échanger entre eux que des propos... sans vérité. De même, si une canaille est près d'un honnête homme, ils ne pourront ensemble que parler de choses vagues et lointaines comme... les éclipses de lune; mais, de toute évidence, rien de précis sur la société, les mœurs, la morale ne pourra s'échanger.

Voilà donc la conversation réduite à ce qu'il y a de plus inconsistent et de plus banal, et la femme du monde évolue au milieu de ces pauvretés, en distribuant des sourires qui sont artificiels et des mots qui, convenant à tous, n'ont de vrai sens pour aucun. Il s'agit de s'accorder avec tout le monde, de ne froisser personne, de parler tout le temps. Le grand vice de la femme du monde, je le connais bien, c'est le même que celui du conférencier. Mais le conférencier n'est pas responsable, tandis qu'elle, elle l'est... Il n'y a aucun de vous, dans ce moment-ci, qui me permettrait de m'arrêter, ne fût-ce qu'une minute; il s'ensuit que, pendant que je développe ce qu'on est convenu d'appeler une idée, je pense à l'idée qui va suivre, et, par conséquent, je manque en partie le développement de celle-ci. Eh bien! la femme du monde se croit dans le même cas douloureux. Elle pense que personne non plus n'admettrait le silence dans le monde. Serait-ce donc, Messieurs, qu'on ne le comprend que dans l'amitié vraie? Deux amis peuvent se taire, rêver côte à côte, se sentir heureux d'être ensemble en silence. Le monde, ne veut pas de ce bonheur-là.

Résultat. Deux alternatives pour la femme du monde : Si elle est impertinente et spirituelle, elle débîne : c'est Célimène; c'est la scène des portraits. Si elle est bête (on m'a dit qu'il y en avait qui méritaient cet adjectif), elle met son mot à tort et à travers, rempli mal tous les vides et on se regarde en baillant.

Prenons Célimène. Qu'est-ce qu'elle est? Une peste, mais une peste fort impressionnante, qui, une fois de plus, me fait penser que mon sexe est bien le sexe faible! Philinte, cet innocent demandera au troisième acte :

— Pourquoi donc, un homme aussi épris de vérité que notre Alceste aime-t-il cette Célimène chez qui tout est faux?

Mais c'est clair comme le jour! Alceste va droit son chemin; il ne discerne pas la rouerie; il ne la prévoit jamais; il n'y croit que quand il l'a constatée, et il est un peu tard. Vous avez vu, tout à l'heure, que sa loyauté est sans défiance. Pendant le quart d'heure qu'il a passé avec vous, il ne vous a rien caché, il s'est montré sans réserve. Il agit de même avec elle. Elle est belle. Nous avons dit qu'il était poète. Donc, il aime la beauté, et, sitôt qu'il l'a vue, il l'aime.

— Mais, direz-vous, la beauté physique n'entraîne pas une parfaite beauté morale.

Alceste l'aurait cru volontiers. Il espérait que l'âme de Célimène était aussi charmante que son visage. La nature n'étant pas aussi simple, il déchantera, il souffrira, il se passionnera, il menacera et elle parlera, parlera devant lui et par derrière, pour dire des choses d'ailleurs spirituelles, parce que Molière les a spiritualisées.

Il vous semble peut-être que je suis irrité par cette jeune veuve. Non. Non. Je serais, sans doute tout comme un autre, j'aurais un plaisir... douloureux, mais réel, à l'entendre, à la voir, à la visiter, et si, dans de moment, sur cette estrade, j'ai l'air si courageux et sûr de moi, c'est que je profite un peu lâchement de mon isolement, que me permet de dire tout à coup, avec sang-froid, ce que les hommes pensent quand ils sont seuls.

Cette Célimène me fâche surtout parce qu'elle n'a pas l'ombre de poésie. Elle a de l'intelligence, certes, mais mondaine, et sans force vraie, car tout ce qu'elle avait d'un peu personnel s'évanouit parmi tous ses calculs. Elle participe à la demi-banalité du délicieux Philinte dont, après tout, on nous dit trop qu'il est délicieux. Je supporte de l'entendre, remarquez; mais, je ne voudrais pas vivre avec lui. Au lieu qu'Alceste me serait un tonique puissant. Célimène aussi, hélas! me serait un tonique, elle me ferait tant rager! Là, je lui tire mon chapeau... comme Alceste, le malheureux qui lui tire bien souvent le sien. Il prétère sortir que de s'épuiser en une stérile discussion. Dans la rue, il croit qu'il est le plus malheureux des hommes. Alors, fou de chagrin, il remonte chez Célimène et, dès qu'il est près d'elle, il croit à un bonheur qui, cinq minutes après, se changera de nouveau en la pire infortune.

* * *

Le faux dans le monde, le faux dans la littérature, vous voyez tout l'essentiel du plan de notre grand homme. Mais il va falloir le compléter, maintenant, pour faire une pièce. Car une pièce, quand elle est signée Molière, c'est tout un monument. Aux portraits tracés, il convient de faire un cadre, et, merveille! le cadre s'accordera strictement aux portraits, et nous aurons cinq actes dans lesquels il ne sera jamais question, pendant même un vers, d'autre chose que du sujet : ce qui est vrai et ce qui ne l'est pas. Alceste, Célimène, Philinte, leurs amis, il va nous les compléter en nous montrant, comme en fond de fresque, quelques types ou quelques traits de la société, lorsque la question de la vérité est mise en jeu. Et, d'abord, première apparition, la justice, qui semble asynonyme de tout ce qui est vrai sur la terre, mais qui, pourtant, va faire perdre son procès à Alceste. Celui-ci, dans sa fière naïveté, en sera rempli d'indignation. Il croyait encore, à trente-cinq ans (c'est à peu près son âge, n'est-ce pas?), il croyait encore, que la justice pouvait être juste! Cependant, depuis que le monde est monde, les juges — plus intègres disent bien eux-mêmes que ce n'est pas la question, qu'il ne s'est, hélas! jamais agi de cela. Le palais de Justice, à Paris, est un lieu indispensable, non parce qu'on y rend des arrêts justes (si cela arrive par hasard, tant mieux!), mais parce qu'on y classe des affaires d'où on ne sortirait pas autrement. Rendre une justice juste dépasse nos moyens d'hommes. N'accusons donc personne. Mais on décide, on réout; c'est l'essentiel.

— Vous voici, vous, Monsieur, qui vous chamaillez avec moi! Nous pourrions nous disputer cinquante ans si nous n'avons pas un juge pour nous départager! Peu importent les termes de son jugement, pourvu qu'il existe!

J'ai vu un juge de paix à qui un prévenu reprochait :

— Monsieur, vous me faites perdre mon procès!

Il répondait, d'une voix très attristée :

— Mais, Monsieur, votre erreur à tous est de venir à moi en croyant que l'un de vous va gagner! Du tout! L'autre va perdre. Voilà.

C'est bien cela toujours les tribunaux!

Alceste a donc perdu. Et c'est normal. La justice que Molière ne nous fait qu'entrevoir ne représente que l'illusion de la vérité.

Attendez. Le monument n'est pas complet. Ce n'est là qu'une peinture sur la muraille du fond. Autour d'Alceste, qui seul parle net et vrai, Molière va nous introduire ceux qui, dans la vie, font semblant d'être vrais, ou par devant ou par derrière, et qui, pourtant, ne disent que mensonges. Et nous allons avoir :

1^o La scène des portraits, au premier acte;

2^o La scène d'Arsinoé, au troisième.

La scène des portraits nous montre tous ceux qui se targuent de dire la vérité; mais cette vérité n'est qu'affreux débinage, car elle est triste et elle les rend joyeux, ils s'en gargarisent : vous sentez la différence avec Alceste, si amer, si emporté, dès qu'il voit autour de lui tromperies ou complaisances. Il est bouleversé, tandis que ces gens aimables qui fréquentent le salon de Célimène font fuser les rires et trouvent le monde diablement plaisant.

Ils ont « bêche » par derrière : car ceux qu'on peint avec tant d'esprit ne sont pas là. Nous allons voir mieux : Arsinoé va paraître et va bêcher par devant. Elle va entrer chez Célimène et lui dire son fait, les yeux dans les yeux! Oui... Mais ce sera par prudence, par un abominable besoin de donner des leçons qu'elle voilera de faux airs et d'hypocrisies. Elle arrive avec des éans, des soupirs. Ah! mon Dieu! ce qu'elle a pu entendre chez ses amis! Comme elle a souffert! Le geste, tout de suite, est si excessif, la voix si horriblement caressante qu'on n'est pas une seconde trompé et que la franchise habituelle de Molière nous indique immédiatement que ce n'est pas encore une concurrence sérieuse à Alceste. Je vous renvoie à cette scène admirable, Mesdames, Messieurs. Relisez-la. Régalez-vous-en. Je préfère ne pas entreprendre moi-même... de vous la jouer. Il faut au rôle d'Arsinoé des qualités que je ne me connais pas.

* * *

Et, maintenant, considérons, je vous prie, le monument si parfaitement achevé. Connaissez-vous une pièce où le sujet soit plus strict et plus serré? Nous voici tout près des pièces d'Aristophane, débarrassées de cette misère qu'on appelle l'intrigue. Ici, rien qu'un choc d'idées. Pas d'autre trame. Quelle noblesse! Rien que de pur. L'air des sommets. Une intrigue, si plaisante fût-elle, eût rétréci cette vaste comédie. Elle l'eût orientée d'une façon désastreuse vers quelque chose de trop précis, de trop particulier. Nous aurions perdu de vue le grand problème général, qui en est le côté rare et sublime.

L'intrigue, d'ailleurs, était heureusement difficile, avec une femme comme Célimène, dont on nous dit, au début, qu'elle est une jolie veuve. Chamfort a très bien défini le rôle des femmes dans les comédies. « Quand, dans une comédie, les femmes sont enfermées, c'est tout de suite l'intrigue, puisqu'il y a une porte qu'un homme cherche à ouvrir. » Et voilà le sujet de la pièce. Mais quand la porte est ouverte, comme chez Célimène, chez qui tout le monde entre, adieu l'intrigue! on ne se demande plus qui pénétrera et l'emportera. Ici, l'intrigue — en admettant qu'on puisse garder pour ce chef-d'œuvre du *Misanthrope* un terme aussi misérable, — l'intrigue n'existe plus que dans les âmes et il n'y a qu'une action toute spirituelle. De là vient, bien entendu, que la pièce reste et restera toujours si ardue pour les esprits trop simples, qui n'aiment que le divertissement. Elle est un merveilleux cri humain. Et elle se dresse, toute vivante, du cerveau de Molière, que nous devinons oppressé et déchiré, derrière les portants du théâtre.

Quand Alceste parle à Célimène avec cette souffrance profonde, comment oublierions-nous la vie du grand homme, son intérieur, sa femme? Le nom et la figure d'Armande Béjart nous apparaissent, et il a fallu qu'il endurât d'elle force misères pour être arrivé à tant de hauteur dans la peine.

On trouve, dans la vie de Molière par Grimarest, cette confidence de Molière à un ami :

« — Ah! malgré toutes les précautions dont un homme est capable, je n'ai pas laissé, voyez-vous, de tomber dans le désordre où tous ceux qui se marient sans réflexion sont accoutumés de tomber.

» — Oh! oh! voyons, protesta l'autre.

» — Oui, mon cher, reprit Molière, je suis le plus malheureux des hommes. Je n'ai que ce que je mérite. Je n'ai pas pensé que

j'étais trop austère pour une société domestique. J'ai cru que ma femme devait assujettir ses manières à ma vertu et à mes intentions, et je sens bien que, dans la situation où elle est, elle eût été encore plus malheureuse que je ne le suis si elle l'avait fait. Elle a de l'enjouement, de l'esprit; elle est sensible au plaisir de se faire valoir, et tout cela m'ombrage malgré moi, j'y trouve à redire, je m'en plains. Cette femme, cent fois plus raisonnable que je ne le suis, veut jouir agréablement de la vie, elle va son chemin et, assurée par son innocence, elle dédaigne de s'assujettir aux précautions que je lui demande. Elle est occupée seulement du désir de plaire, en général comme toutes les femmes et sans avoir de dessein particulier. Elle rit de ma faiblesse. Encore si je pouvais jouir de mes amis aussi souvent que je le souhaiterais pour m'étourdir sur mes chagrins et sur mon inquiétude!

Vous voyez, dans ces dernières lignes, Alceste tout entier, qui veut à l'amitié autant de chaleur qu'à l'amour, qu'à la vocation littéraire, qu'à tout ce qui prend l'être tout entier.

* * *

Qu'est-ce que c'est, en effet, qu'une amitié qui n'est pas chèreuse? Amitié en train de ne plus être tout à fait une amitié. De même l'honnêteté qui devient tiède, méfions-nous-en! Il n'y a que celle qui flambe d'une flamme claire qui doit nous donner confiance. Ah! ce Molière, quel grand homme en même temps que grand écrivain! Quelle belle vie! Comme il est bien, lui, l'honnête homme, et comme ce feu de son âme il sait le communiquer!

Nous ne pouvons pas regarder son Alceste en face, sans tout de suite voir ses traits, sa belle tête, son regard net, et cette immense bonté, faite de droiture, dont son visage fut animé. Mais il nous aurait dit :

— Vous vous trompez, je vous jure! J'ai fait un personnage de théâtre, qu'il faut étudier pour son compte.

Je veux bien : essayons. Collaborez avec moi. Qu'est-ce que vous croyez qu'il fait, Alceste? Quel est son métier? Je vous interroge parce que je vois que vous êtes comme moi; vous n'avez sous le bras ni manuels pédants, ni dictionnaires erronés. Nous sommes tous aussi ignorants les uns que les autres. Nous allons pouvoir avoir du bon sens.

Eh bien! d'abord, il n'est pas magistrat, ni avocat, puisqu'il s'indigne contre la justice et qu'il la subit. Il n'est certainement pas fonctionnaire, car il ne le serait pas deux jours : il aurait avec son ministre de terribles scènes. Je ne le vois pas médecin — grand Dieu! — ni homme d'affaires : quelles affaires? Pourquoi faire? Nous sommes bien assurés qu'il n'écrit pas : il l'a dit, et j'ajoute que c'est malheureux, car il aurait un rude accent. Je crois, à la vérité, qu'il a un peu de bien, une petite terre, à l'écart, dans une province quelque peu solitaire. Il me semble deviner que ses parents lui ont laissé de quoi vivre, flâner et se fâcher. Je crois que, lorsqu'il aura brusquement quitté Célimène, après tant d'ardeur dans le débat, il s'en ira dans une région un peu montagneuse, où l'on respire l'air pur des hauteurs; il aura l'illusion d'être plus près des étoiles, ce qui ne sera même pas vrai, et un peu plus loin des hommes, parce qu'il se rapprochera des bêtes des hauts plateaux. Et il trouvera là des paysans qui vont le raver d'abord. Encore un peu haletant de ses toutes dernières fureurs, il dira, les regardant jusque dans le fond des yeux :

— Comme ils sont bien, ceux-là! Comme ils sont sincères et vrais!

Ah! il respirera largement et il aura deux semaines d'épanouissement! Puis, ma foi, au bout de ce temps déjà long, il s'apercevra qu'il est volé sur le beurre, le lait et les œufs, et, alors, il dira :

— Ils sont comme les autres! Fuyons! Je rentre à Paris!

De nouveau tempêtant, on le verra dans le salon de la terrible et chère Célimène, et, après ce petit manège renouvelé deux ou trois fois, vous savez bien comme moi qu'il finira par épouser cette magnifique personne. Il l'épousera et il sera très malheureux.

Comme la douleur sert aux poètes et que nous sommes sûrs qu'il en est un, louons-le.

Avec Célimène, qui s'en défendra, il aura des enfants, beaucoup d'enfants. Il en veut beaucoup, parbleu, puisqu'il aime l'humanité, et il guettera dans les yeux de ces petits êtres, en les élevant, l'apparition de toutes les lâchetés, facilités et complaisances qu'il redoute de voir chez ses héritiers. Hélas! infailliblement, elles viendront le faire souffrir. Il aura beau les élever avec l'âme

goût de la vérité; ils lui échapperont et il n'aura plus qu'à repartir dans son désert une fois de plus.

Mais, un jour, dans la lignée des enfants de ses enfants, on verra bien réapparaître quelque nouvel Alceste, portrait vivant de son éternel grand-père. Et voilà pourquoi le personnage n'a pas vieilli. Il est notre contemporain. Vous venez, d'ailleurs, de le voir jouer en veston. C'est parfait. Vous n'avez guère, n'est-ce pas? relevé d'anachronismes : il y a tout au plus le lever du roi, une recommandation à la Cour, c'est tout; il y a le vers : *Il est bon à mettre au cabinet*, qui fait rire parce qu'on n'en sait plus le sens. Exactement trois lignes à modifier, et c'est une pièce moderne. Si nous avions pu amener ici un étranger qui ne connaît pas *Le Misanthrope*, même de nom, je crois qu'il aurait été transporté par ce qu'il eût appelé le génie dramatique de notre auteur moderne.

Mais ce qui me touche encore en lui bien plus que sa vivante actualité, c'est le grand sens national qu'il a pour nous, Français. Oui, je ne peux pas dire à quel point il résume pour moi le caractère français, — dès l'instant, bien entendu, où l'on admet cette sorte de généralités; mais quel est l'esprit qui, à un moment ou à un autre, n'en éprouve pas le besoin?

Il y a ainsi dans presque chaque littérature un personnage qui symbolise la nation d'où il est sorti. Regardez Robinson Crusô; à lui seul, c'est bien l'Anglais! Regardez comme Faust représente, pour les Allemands supérieurs, ce que peut être la supériorité de l'Allemand. Regardez encore comme un Don Quichotte réalise le type de l'âme chevalière espagnole. Eh bien! notre Misanthrope est le grand chef-d'œuvre qu'il est, parce qu'il évoque notre caractère dans ce qu'il a de plus séculaire : notre goût de la vérité et de l'honnêteté et je ne sais quelle candeur qui crée chez nous d'amers dépit que cette vérité et cette honnêteté-là ne soient pas universelles. Ce n'est pas Philinte, l'aimable et délicieux Philinte qui suffirait à nous bien peindre. Nous avons plus de cran dans les moments graves. Vous savez comme est mort Molière. Vous connaissez cette page magnifique de l'Histoire de France. A quatre heures de l'après-midi, avant de jouer *Le Malade Imaginaire*, il a craché le sang et il s'est senti mal, et, comme on lui conseillait le repos, il répondit très simplement :

— C'est impossible. Si je ne jouais pas, mes comédiens n'auraient pas de quoi manger ce soir!

Il a répondu cela, Messieurs, avec le cœur d'Alceste, et je me permets de le dire doucement aux amis les plus convaincus de Philinte, je crois que Philinte, lui, aurait dit :

— Oh!... Je suis trop faible. Je vais me coucher! Je... Vraiment, je ne peux faire autrement.

Et il ne serait peut-être pas mort le soir même. Molière-Alceste a préféré mourir. En cette minute suprême, comme tout le long de sa vie, il a obéi à sa conscience qui lui dictait la vérité.

* * *

Tout son théâtre n'est que l'expression de cette conduite admirable. Il a fait la guerre aux fausses femmes savantes, aux faux saints hommes, aux faux malades, à tout ce qui était faux, et par sa mort comme par sa vie, comme par son œuvre, au sommet de laquelle est *Le Misanthrope*, il représente une des passions essentielles de notre pays.

On a peur, remarquez, de dire ces choses, souvent; on craint de parler comme un ministre dans quelque comice agricole. Les auditeurs se disent :

— Il va faire des phrases sur la nation! Oh! oh! prenons garde! Le poncif et la banalité!

Ne craignez rien. Je vous jure que j'ai tout cela en horreur autant que vous. Mais je crois très sincèrement, très simplement à ce que je viens de vous énoncer sans pompe particulière. Vous savez comme moi ce qu'il adviendra de la France. Dans je ne sais combien d'années. — milliers ou dizaines de milliers, — hélas! elle sera ce que sont devenues la Grèce, l'Egypte, tant d'autres grandes civilisations. Que restera-t-il de nos efforts, de notre société? Elle aura roulé, comme toutes, dans l'abîme du temps. Elle sera, comme toutes, enfouie dans la grande poussière de la terre. Cependant, quand nous avons un Sophocle dans les mains, nous frémissons encore, comme si cette Grèce morte nous réapparaissait. Quelle émotion aussi à la découverte d'une belle momie des Pharaons. Eh! bien! soyez tous sûrs, que quand, dans dix mille ans, des hommes ou des femmes liront la traduction du

Misanthrope, relique sauvée de cette vieille France disparue, ils sentiront eux aussi, dans leurs cœurs, une grande admiration, et ils la résumeront en ces mots :

— Voilà! C'était ça, le Français!

Et ils ne se tromperont pas tellement, car, certes, il est meilleur que beaucoup de nous; mais s'il ne représente pas exactement ce que nous sommes, je sais bien, pour ma modeste part, qu'il symbolise ce que je voudrais être.

RENÉ BENJAMIN.

Les inscriptions de Glozel

En dénonçant les procédés étranges qui ont discrédité les fouilles du Dr Morlet, M. Thomasset a parlé avec infiniment de bon sens du *Crépuscule de Glozel* (1). Peut-il être encore question d'énigme? Celle-ci paraît bien près d'être résolue, et l'affaire ne tardera pas sans doute à être classée définitivement.

Le réquisitoire que vient de dresser M. Dussaud (2) est accablant, et les déclarations des glozéliens et des antiglozéliens, qui se sont succédés ces jours derniers dans les colonnes du *Temps*, n'ont fait que confirmer cette impression.

M. Dussaud est un vétéran de l'épigraphie. Il fit, il y a une trentaine d'années, de brillants débuts dans ce domaine en explorant le Hauran, à la lisière orientale de la Syrie; il en rapporta une abondante moisson de documents qui nous renseignent sur les farouches ancêtres des Druses, en même temps qu'ils nous ont révélé un type d'écriture presque inconnu jusqu'alors.

La question de l'origine de l'alphabet a été beaucoup débattue ces dernières années. On sait que l'écriture alphabétique est de date relativement récente, et que les Grecs, qui l'ont transmise aux Romains, l'ont vraisemblablement héritée eux-mêmes des Phéniciens.

Ceux-ci en furent-ils les inventeurs? Ont-ils tenté de réduire les procédés compliqués des Egyptiens et des Babyloniens à un système dont la simplicité et la souplesse ont permis l'adaptation aux langues les plus diverses? Peut-être bénéficièrent-ils des tâtonnements d'obscures tribus nomades, qui ont tracé les marques de leur passage sur les parois abruptes des rochers et dans les sanctuaires de la région minière du Sinaï. Toujours est-il que l'alphabet établi dans une forme que l'on peut considérer comme définitivement constituée, apparaît sur des inscriptions rédigées en caractères phéniciens.

Les premiers documents découverts datent du V^e siècle avant Jésus-Christ, parmi lesquels le sarcophage d'un roi de Sidon, nommé Eshmounazar. Plus tard, on découvrit une stèle commémorative des campagnes du roi Méša de Moab, qui régna au IX^e siècle. En 1923, M. Montet, en pratiquant des fouilles à Gebeil, l'ancienne Byblos en Syrie, dégagna un sarcophage portant une inscription au nom du roi Ahiiram.

L'évolution de l'écriture phénicienne peut s'observer sur ces divers monuments. Longtemps, on ne connut que des caractères de type relativement récent, et ce sont ceux-ci qui servirent à de Rougé, en 1874, pour établir son tableau des signes phéniciens dans son ouvrage sur l'origine de l'alphabet. Nous allons voir comment de Rougé intervient — malgré lui — dans l'affaire de Glozel.

Or, voici que ce gisement de Glozel livrait à la sagacité des

épigraphistes un stock considérable de tablettes en argile, de galets, de tessons de vases, d'instruments en os et en pierre couverts de signes alphabétiques. Ces objets appartenant à un dépôt que M. Salomon Reinach datait de la fin du néolithique la question de l'origine de l'alphabet entraînait dans une phase nouvelle, et l'axe de la civilisation méditerranéenne tributaire de cette invention se trouvait déplacé vers l'Auvergne. M. Reinach devait éprouver une satisfaction toute spéciale à voir dans ces faits la confirmation des idées qu'il développait naguère dans son *Mirage oriental*.

* * *

On comprendra que ces documents étranges aient attiré tout spécialement l'attention du savant épigraphiste qu'est M. Dussaud, et les résultats de son examen, en 1925, auraient présenté, à en croire M. Morlet, des caractères apparentés au phénicien. M. Dussaud n'y trouva aucune trace d'écriture phénicienne; cet avis fut entièrement partagé par M. l'abbé Chabot, un des maîtres de l'épigraphie sémitique.

Pareille constatation n'était pas faite pour décourager l'« Esprit de Glozel ». Les fouilles allaient bientôt livrer de nouvelles tablettes, couvertes, cette fois, de caractères indiscutablement phéniciens. Le Dr Morlet en fit un relevé comprenant vingt-deux lettres, qui correspondaient de façon étonnante aux caractères de l'époque d'Eshmounazar, tels qu'ils figurent dans le tableau de de Rougé.

Cette fois, le résultat allait dépasser les prévisions... Les indigènes de Glozel possédaient donc un système d'écriture qui rejoignait l'alphabet phénicien parvenu à une des formes les plus récentes de son évolution. Les hommes du métier ne manquèrent pas de relever cette curieuse anomalie.

L'« Esprit », qui ne demandait qu'à s'instruire, mit à profit leurs critiques. D'autres tablettes surgirent, qui portaient des caractères de type plus ancien, présentant des analogies frappantes avec les lettres de la stèle de Méša.

C'était la course à l'archaïque. L'hiatus allait se rétrécissant, mais il y avait encore un pas à faire avant d'obtenir tous les points.

Méša, nous l'avons dit, est dépassé de quelques siècles par Ahiiram. Pour établir une filiation entre le glozélien et le phénicien, il faut évidemment raisonner sur les éléments les plus anciens du phénicien. On en découvrit pas de nouveaux documents reproduisant ces caractères, mais le Dr Morlet procéda à une refonte complète de son tableau comparatif, et affirma que les signes ressemblaient, en effet, à ceux du temps d'Ahiiram, bien plus qu'à ceux d'Eshmounazar.

Ce rapprochement était arbitraire. M. Dussaud procéda à un nouveau pointage, qui laissait intacte l'identité des signes glozéliens avec les vingt-deux lettres d'Eshmounazar, tandis que dix lettres à peine présentaient quelque analogie avec l'alphabet d'Ahiiram.

Après cette partie du rapport de M. Dussaud, la cause est entendue. Quoi qu'il en soit de l'authenticité de certains objets pris à part, il faut admettre qu'il y a eu fraude, et que le terrain a été « truffé »; la commission internationale, qui publiera bientôt son rapport, est arrivée, paraît-il, aux mêmes conclusions.

S'il y a encore une « énigme de Glozel », elle a trait, non à la question de l'authenticité du champ de fouilles, mais à l'identité du personnage qui a dupé des hommes d'une loyauté indiscutable; il serait intéressant également de savoir dans quel but ce mystificateur a déchaîné une des plus violentes tempêtes qui aient troublé les sphères généralement sereines de l'archéologie et de l'épigraphie.

GONZAGUE RYCKMANS,
professeur au Grand Séminaire de Malines.

(1) Voir la *Revue* du 4 novembre 1927.

(2) *Autour des inscriptions de Glozel*, Paris; Colin, 1927.

Sur le bilinguisme ⁽¹⁾

Notre collaborateur et ami, le comte de Reynold, nous a envoyé les bonnes feuilles d'un article qu'il donne aux Annales de Bienne. Nous n'avons pas hésité à publier son étude en Belgique, parce que, si le comte de Reynold vise une situation particulière, les principes qu'il rappelle, les considérations qu'il développe, les idées qu'il défend sont vrais partout et toujours.

La Suisse connaît les problèmes linguistiques, elle ignore les querelles linguistiques. Nous sommes moins heureux en Belgique!

Une étude sur le bilinguisme, par un étranger, sera lue en Belgique, nous voulons le croire, avec moins de passion et moins de parti-pris que si elle émanait d'un écrivain de chez nous. Que nos lecteurs prennent connaissance et méditent les idées générales exposées par le comte de Reynold avec le souci patriotique de mieux comprendre le plus grand problème de notre vie nationale; avec la préoccupation aussi de rechercher si l'application de ces idées générales à la question flamande ne modifierait pas, pour le plus grand bien de la paix intérieure de la Patrie, les opinions arrêtées et... passionnées, que d'aucuns se sont faites en cette matière.

C'est avec le plus vif intérêt que j'ai lu les études de MM. A. Kuenzi et H. Baumgartner sur la question des langues (2), telle qu'elle se pose aujourd'hui dans la bonne ville de Bienne. Elle s'y pose d'une manière toute pacifique, peut-être même trop pacifique, car le français et l'allemand s'y sont tellement accoutumés à vivre ensemble qu'ils se sont mêlés et surtout contaminés l'un l'autre. Au rebours de ce qui se passe ailleurs où, loin de se confondre, les langues demeurent chacune sur ses positions et où il faut constamment empêcher la guerre d'éclater entre elles, Bienne est devenue, au cours du XIX^e siècle (3), une cité bilingue, voire même trilingue, — puisque le dialecte s'insère entre le bon allemand et le français, — une cité, où paraît-il, les gens ne savent plus guère quel langage ils parlent.

Certes, pour Bienne, pour la Suisse tout entière, il n'est pas de plus grand bonheur que d'avoir jusqu'à présent ignoré les querelles de langue. Si elles étaient venues s'ajouter aux guerres religieuses

(1) Il y a encore des gens qui pensent que la question des langues n'existe pas à Bienne. Certes, nous ne sommes pas dénués par des luttes pareilles à celles qui mettent aux prises Wallons et Flamands; et personne ne désire que de telles rivalités viennent s'établir chez nous. Mais il y a réellement une question des langues, ou plutôt du bilinguisme, et c'est bien chez nous, à Bienne et dans le Jura, qu'elle se pose avec les plus d'acuité. Les Annales Biennaises ont publié l'année passée deux études (*Das Verhältnis des deutsch-sprechenden Bieters zu seiner Mundart, zur Schriftsprache und zum Französisch*, et : *Pour la langue française*), qui se proposaient d'attirer l'attention du public biennois sur le déplorable état de décadence et de corruption où se trouvent nos deux langues.

Cette année-ci, MM. les professeurs G. de Reynold et O. von Greyerz reprennent la même question en se plaçant à un point de vue général. L'intérêt de ces deux articles réside surtout en ce qu'ils montrent avec force combien tout se tient dans la civilisation et jusqu'à quel point la grandeur ou la misère d'une langue est un symptôme et une cause de progrès ou de recul pour tous les domaines de la culture, depuis les plus hautes manifestations de la vie intellectuelle ou spirituelle jusqu'aux plus humbles opérations techniques.

Espérons que ces avertissements serviront à raviver dans notre bonne ville de Bienne le sens que nous devons avoir de nos responsabilités à l'égard de nos deux langues, de celle qui est la nôtre et de celle qui est le patrimoine de nos compatriotes. Et formons le vœu que chez chacun de nous naisse et se maintienne la ferme volonté de faire œuvre de civilisation en résistant contre une négligence, un laisser-aller trop vite satisfaisant, et qui risque de nous faire perdre d'un côté tout ce que nous gagnons de l'autre par le labeur industriel de notre cité.

Pour le Comité de rédaction des Annales de Bienne :

KUENZI et BAUMGARTNER.

(2) A. KUENZI : Pour la langue française; H. BAUMGARTNER : Das Verhältnis des deutsch-sprechenden Bieters zu seiner Mundart, zur Schriftsprache und zum Französisch. *Bieler Jahrbuch* 1927, p. 61.

(3) Sur la question de date, cf. BAUMGARTNER, op. cit., p. 67 : Bienne a pris le caractère d'une ville bilingue entre 1870 et 1888.

et aux luttes politiques, notre pays aurait depuis longtemps cessé d'exister. Mais nous payons cette chance, et plus chèrement, en vérité, qu'on ne se le figure, car ce sont de hautes valeurs intellectuelles et morales que nous sommes en train de lui sacrifier.

En effet, ce problème n'est pas biennois seulement : il est suisse. Il est vrai qu'il est spécialement aigu à Bienne; mais il se pose sur toute la frontière des langues et, par répercussion, dans toutes nos villes, dans toutes nos écoles, dans l'esprit même de la Suisse et c'est de ce point de vue général que je me propose de l'étudier.

J'avertis mes lecteurs que je m'exprimerai sans réticence, avec une franchise qu'on ne manquera point de trouver impertinente et rude. Car je n'ai aucune routine, aucune superstition, ni à l'égard de nos systèmes d'enseignement, ni à l'égard de la démocratie, ni même à l'égard de notre peuple. Le contentement béat de soi-même, la sottise conviction qu'« il n'y en a point comme nous sur la terre », — cela se chante, comme on le sait, — la mystique persuasion que la Suisse est arrivée à son point de perfection et que, sauf certains changements de détail, rien n'y saurait être modifié, changé, sans commettre un sacrilège, en un mot l'esprit « Spiessbürger », comme disent nos Confédérés, mes lecteurs, s'ils me connaissent, savent très bien que je ne l'ai jamais possédé. Cela me met à l'aise pour traiter ce grave sujet, car c'est un grave sujet.

I

La confusion des langues, comme d'ailleurs toute corruption du langage, est un signe de décadence. C'est, à la fois, l'effet et la cause d'une décadence. Effet d'abord, parce qu'elle présuppose une paresse, une confusion dans les esprits. Cause ensuite, parce qu'elle augmente encore dans les esprits eux-mêmes, et cette paresse, et cette confusion.

La confusion des langues dénote d'abord une fausse idée du progrès et de la culture intellectuelle. Pour qu'il y ait progrès, il faut qu'il y ait, ou renforcement de valeurs existantes, ou création de valeurs nouvelles. Mais, quand un milieu social en est arrivé à ne plus savoir quelle est sa langue naturelle; quand on y a pris l'habitude de s'exprimer d'une manière incorrecte et approximative dans deux idiomes différents, il n'y a point là progrès, mais régression; il n'y a point là renforcement, mais affaiblissement de la culture intellectuelle : donc preuve que les idées mêmes, et de progrès, et de culture, se sont obscurcies, faussées.

Le péril est certain. Il est plus considérable qu'on ne le pense. Car, si les idées de progrès et de culture ont été faussées sur un seul point, celui de la langue, force est de supposer qu'elles le sont aussi, ou qu'elles risquent de le devenir, dans tous les autres domaines, comme celui des mœurs, ou celui de la politique, et, en fin de compte, celui de la technique elle-même. Le milieu donc en subira dans son ensemble, dans toute sa vie sociale, les conséquences. Une seule tache indique la pourriture du fruit.

Sans doute, tous mes lecteurs seront d'accord, étant donné le sujet que nous traitons, pour ne point séparer ici l'idée de progrès, même simplement technique et matériel, de l'idée de culture. Or, la culture de l'esprit, l'éducation, dans quelque domaine que ce soit, a pour terreau la langue, la langue maternelle. Si, dès l'enfance, vous n'entendez et ne parlez qu'un langage corrompu, vous êtes sur le chemin de l'inculture : vous n'arriverez jamais à être un homme vraiment cultivé dans un milieu vraiment civilisé. Vous ne sauriez, en effet, concevoir de civilisation sans la pureté, sans la précision de la langue.

Un disciple demandait un jour à Confucius quel serait son premier geste, s'il était élu empereur de Chine. Le sage réfléchit un

instant et répondit : « Je rétablirais le sens exact des mots. » Comprenez toute la profondeur de cette parole : si vous ne parlez qu'un langage indistinct, incorrect, encombré de locutions étrangères, pis encore : mêlant des mots et des expressions empruntées à deux langues absolument différentes par le caractère, le génie, — l'une étant germanique et l'autre latine; — il est évident que le sens et la portée des mots vous échappent, vous ne savez plus ce que représentent, ce que valent les choses mêmes que les mots expriment, car on ne peut séparer ceux-ci de celles-là. Par le mot nous définissons, nous concrétisons la chose, l'idée; nous lui donnons ses contours et ses limites; nous nous sortons nous-mêmes du vague, de l'imprécis, de l'indéterminé. Le vocabulaire est une évocation du monde, il est un classement des valeurs (1). La syntaxe est une psychologie. Il n'y a jamais d'ailleurs, dans aucune langue, de synonymes au sens absolu, c'est-à-dire de mots qu'on recouvre par d'autres mots sans en modifier le sens, ni la valeur : surtout pas en français (2).

Or, voyez la conséquence d'ordre moral à quoi l'on pourrait, à la longue, aboutir : si vous ne savez pas exactement ce que signifie, par exemple, le mot de justice, ou de liberté, ou de peuple, comment, dans la pratique, dans la vie politique et sociale, saurez-vous ce que c'est que peuple, liberté, justice? Et, à employer ces termes à tort et à travers, dans des conversations de cabaret, dans des articles de journal, dans des discours, de réunions publiques, ne risquez-vous pas de créer, d'augmenter la confusion, non seulement dans votre esprit à vous, mais encore dans celui de vos interlocuteurs, de vos lecteurs, de vos auditeurs? De là peuvent naître des désordres, de la, certainement, l'anarchie, car l'anarchie commence dans les esprits avant de se transposer dans les faits. Relisez, avec un esprit froid, ces phrases toutes faites dont on nourrit les électeurs, et qui n'ont, grammaticalement parlant, plus aucun sens; songez, à côté de ces phrases toutes faites, à cette abondance des lois mal faites, de règlements mal rédigés, sources d'injustices, de procès, et qui vont en se multipliant précisément à cause de leur insuffisance : vous comprendrez que je n'exagère point. L'époque où nous vivons, comme toute époque de révolution, de désordre, de décadence, — comme d'ailleurs aussi, et l'histoire littéraire le prouve, toute époque de transmission entre deux siècles entre deux mondes, — est un âge de corruption dans l'intérieur de chaque langue (3). D'ailleurs, rien ne corrompt plus une langue que le parlementarisme, l'abondance des journaux, le cinéma (4) et la vulgarisation à bon marché. Il y a donc, aujourd'hui, des causes internes de corruption, des causes assez fortes pour qu'on veuille à ne pas en augmenter l'effet en y ajoutant cette cause externe du bilinguisme, c'est-à-dire de la contamination exercée par l'allemand sur le français, ou par le français sur l'allemand.

Cette corruption du langage est aussi cause et conséquence à la fois d'une autre corruption : celle des mœurs (5). Et nous n'entendons pas seulement ici l'immoralité; nous entendons surtout la mauvaise éducation, les mauvaises manières, lesquelles ne sont pas toujours contraires aux bonnes mœurs : — « La Suisse, a-t-on dit, est un pays de bonnes mœurs, mais de mauvaises manières » —.

(1) Tout dictionnaire est une première marche de l'escalier philosophique : il se rattache à une logique à une ontologie, à une métaphysique, et il y conduit.

(2) Voilà pourquoi il faut employer avec tant de précaution un dictionnaire de synonymes; il est préférable de lui substituer par exemple celui de PAUL ROVAIX : *Dictionnaire des idées suggérées par les mots*. Paris, Armand Colin, 11^e éd., 1919.

(3) Il est assez probable que jamais en France on n'a aussi mal parlé qu'aujourd'hui... écrit M. PH. MARTINON : *Comment on parle en français*. Paris, Larousse, 1927; préface, p. VII.

(4) Les commentaires qui accompagnent les films sont, en général, rédigés en un français si abominable, qu'une censure devrait s'y exercer rien que sur ce point.

(5) Rappelons ici que « mœurs », dans le langage classique, un sens étendu, à peu près celui de « caractère » ou de « culture » aujourd'hui. Cf. CRAYROU : *Le français classique*. Paris, Didier, 1923, p. 577.

mais qui tout de même y conduisent peu à peu. Un des hommes qui, en pays romand, a le mieux pratiqué la « politesse » du langage, Georges de Montenach, avait écrit, quelques mois avant sa mort, un article, vrai chef-d'œuvre, sur la « crise de la politesse » tout court : il y mettait en évidence ces rapports entre une manière imprécise et grossière de s'exprimer d'une part, et de l'autre, les mauvaises manières, l'impolitesse (1). Or, lorsque, dans la vie de tous les jours et dans un milieu qui n'a rien d'aristocratique, ni d'intellectuel, deux langues étrangères se pénètrent et se contaminent, vous observerez ce fait que ce sera toujours par leurs éléments les plus grossiers, par l'argot le plus canaille. Et c'est ainsi qu'elles s'abaisseront l'une l'autre, et contribueront à l'abaissement du niveau moral.

En effet, il est plus facile à un Suisse allemand d'emprunter à un Welsche l'expression « je m'en f... » que celle « cela m'est indifférent » ou « cela m'est égal ». Et à un Welsche d'emprunter à un Suisse allemand celle « Es isch mer Wurscht » que celle « Es ist mir gleich », et peut-être finira-t-il par dire, comme je l'ai entendu : « Cela m'est saucisse ». Le bilinguisme devient ainsi le trafic des expressions les plus triviales (2).

Voilà pourquoi il est un corrupteur si efficace, et de la langue, et des mœurs françaises. Car le français moderne, d'origine essentiellement aristocratique, s'est formé dans les salons, comme un instrument de réaction contre la grossièreté du langage et des mœurs, résultat de l'anarchie qui régnait en France à la fin du XVI^e et au commencement du XVII^e siècle. Moins réaliste, moins pittoresque, plus abstrait que l'allemand, il n'a pas, comme lui, ce contact immédiat, et sans doute vivifiant, avec les dialectes. Beaucoup plus unifié, il est régi par un principe d'autorité (3). Il ne se sauve que par des retours périodiques au purisme, comme c'est aujourd'hui le cas (4). La langue française est donc beaucoup plus délicate; elle a besoin d'être soutenue par des mœurs délicates et raffinées elles aussi. Elle est aussi beaucoup plus précise : par exemple, elle n'a presque pas de mots composés, tandis que l'allemand en forme avec une facilité où nous voyons le signe d'une certaine pauvreté; en revanche, elle a un vocabulaire très varié, mais très nuancé; la construction de sa phrase est logique, c'est-à-dire qu'elle correspond à la clarté d'esprit et à la finesse de la race. Ce sont des qualités de quoi nous participons tout de même, nous autres, pauvres Romands, mais que nous avons plus de difficulté à préserver que les Français de France. Or cette lutte, c'est avant tout une lutte pour la langue. Ajoutons enfin que le français, par sa contexture, n'est pas une langue de traduction : cela signifie qu'il assimile plus mal qu'une autre les éléments étrangers et qu'il a besoin, par conséquent, d'en être préservé avec plus de soin que l'anglais, langue mi-germanique et latine, et d'ailleurs sans syntaxe, presque sans style, ou que l'allemand plus souple, plus capable de se mouler sur une autre langue.

* * *

Le point de vue où maintenant nous allons nous placer, est tout pratique. Beaucoup de braves gens, à Bienne ou ailleurs, ne demanderont guère, en lisant ces pages, de se dire : « Tout cela sans doute est assez vrai, mais bien subtil. Nous ne sommes ni des mondains, ni des intellectuels, et nous n'avons pas besoin de tant raffiner.

(1) Cf. G. DE MONTENACH : *Pensées et prévisions politiques* (recueil posthume). Préface de G. DE REYNOLD, Fribourg, Fragnière, 1926.

(2) Il va de soi que nous entendons par bilinguisme exactement ce que ce terme veut dire : le mélange de deux langues pratiquées dans un milieu étendu, au point de ne plus savoir quelle est la langue dominante et naturelle, — et non la connaissance des langues chez une personne cultivée.

(3) L'Académie française, le dictionnaire de l'Académie.

(4) Ce mouvement est représenté, entre autres, par M. Abel HERMANT, (*Alexis ou les entretiens sur la grammaire française*, Paris, « Le Livre », 1923) et M. André THÉRIE, (*Les Soirées du Grammaire-Club*, Paris, Plon, 1924).

Nous sommes des industriels, des commerçants, des ouvriers. Qu'importe, après tout, si nous parlons mal l'allemand et le français et si nous en faisons un mélange incorrect? L'essentiel est que nous en sachions assez pour nous comprendre et que nous fabriquions le plus de montres possible. »

Pour répondre à cette objection honnête comme du gros sel, il suffit de réfléchir un instant à la réalité des choses. Cette réalité établit un contact étroit, une interdépendance de tous les instants entre ce qui est matériel et ce qui est spirituel, entre ce que fait la main et ce que pense le cerveau. Ce qui est théorique, c'est de se figurer que ces deux plans n'ont pas de communication entre eux. Le vrai réalisme ne sectionne pas ainsi la vie, ne sépare point ici — c'est le cas de le dire — le mot et la chose. Mais la plupart des hommes ne sont pas réalistes et par conséquent manquent de sens pratique tout en croyant le posséder au plus haut degré. Une idée, après tout, est plus réelle qu'une montre : elle se détraque moins vite et dure plus longtemps.

Pour le démontrer, je vais emprunter à un grand écrivain français, longtemps méconnu de son vivant, Ernest Hello (1), une similitude :

Il y a le même rapport entre l'ordre spirituel et l'ordre matériel, entre l'« intellectuel » et le « technique », qu'entre le soleil et le pain. Or, supposez un boulanger qui ne travaillerait que la nuit et n'aurait jamais vu la lumière naturelle : que lui répondriez-vous si, tout en mettant sa pâte au four, il niait le soleil? Vous lui répondriez : « Mon pauvre ami, si le soleil n'existait pas, si sa chaleur ne faisait croître et mûrir le blé, tu ne gagnerais point ta vie, car le pain serait inconnu. » Et vous seriez plus réaliste, pratique et technique, en vérité, que ce boulanger dans son four.

La corruption, la confusion du langage ne peut, en effet, manquer d'avoir sur la technique même des résultats funestes, surtout lorsqu'il s'agit d'une industrie aussi fine que celle de la montre. Elle exige de la précision. Mais la précision de la main dépend de la précision de la tête, et vous n'aurez jamais une tête claire, si vous vous habituez à un langage qui ne l'est pas. Elle exige de la finesse : or ce fini, cette délicatesse d'exécution qui fait la renommée de notre industrie horlogère, vous ne les posséderez au bout des doigts que si vous les possédez dans le cerveau. La Suisse ne peut lutter contre la concurrence étrangère, la surproduction « standardisée » — le mot n'est guère français, — des Etats-Unis par exemple, que par la qualité, non par la quantité de ses produits. Elle a donc besoin d'ouvriers qualifiés. Or, un ouvrier qualifié suppose un ouvrier éduqué, non pas seulement dans sa spécialité, mais encore d'une manière générale, — et l'éducation se fait en grande partie par le moyen de la langue.

Les termes techniques servent ici de preuve. Rien de plus défini que ces termes : ils n'ont pas de synonymes, on ne saurait employer ici un mot pour l'autre. Mais dès qu'il s'agit de les comprendre et de les expliquer, la question de la langue se pose de nouveau et nous rejoignons tout ce que nous avons dit précédemment. Un ouvrier éduqué dans ce sens de la précision du langage et des qualités qui en dérivent : clarté de l'esprit, méthode dans le travail, faculté de comprendre et d'expliquer, — sera nécessairement supérieur comme rendement à un ouvrier simplement habile, mais inculte et grossier.

A plus forte raison si nous gravissons les degrés de la hiérarchie. Un contremaître, un ingénieur, un représentant, un directeur de fabrique ne seront capables d'utiliser leur expérience technique et leurs connaissances spéciales que dans la mesure où ils sauront s'exprimer avec clarté, correction, aisance, avec aussi quelque

agrément. Or, ils ne le sauront que s'ils possèdent cette culture générale dont l'élément essentiel est la langue. La culture générale est pour la culture technique, la spécialité, le métier, exactement ce qu'une bonne huile est dans les rouages d'une machine. Elle seule crée l'ambiance favorable au progrès industriel.

La rédaction des rapports, prospectus, annonces et réclames de toute sorte qu'exige aujourd'hui la concurrence, va nous fournir un exemple péremptoire. Nous avons, en Suisse, l'art de présenter nos produits d'une manière agréable, originale, qui fait plaisir à l'œil. En revanche, nous n'avons guère celui de rédiger. En mettant à part quelques bulletins de grande banque (1), il faut avouer que les textes français rédigés par nos industriels et nos commerçants, ou à leur usage, sont en général au-dessous de l'honnête moyenne. Et la qualité de la langue va en diminuant à mesure qu'on se rapproche de la frontière linguistique. Les sottisiers de bien des gazettes sont alimentés ainsi quotidiennement par notre littérature commerciale sans que nous nous en doutions. On s'en sert contre notre industrie, et beaucoup plus qu'on se l'imagine (2).

* * *

En résumé, à quoi cette corruption et cette confusion du langage aboutissent-elles? A un arrêt dans le développement intellectuel, puis à une diminution de l'intelligence même. « La décadence de la langue aura approuvé la pensée », écrit M. A. Fuenzi (3). Hélas! ce futur est inutile : le mal est déjà fait, je suis en mesure de le constater chaque jour. Et ce mal est grand, non pas seulement à cause de la médiocrité intellectuelle qu'il fait régner de plus en plus chez nous, mais surtout à cause de l'abaissement des caractères qu'il provoque. En se laissant aller à parler incorrectement, sans précision, qui pis est : avec grossièreté, on s'abandonne à la paresse de l'esprit et au relâchement des mœurs. On perd le contrôle de soi-même. On perd la curiosité intellectuelle. On perd le désir de se perfectionner, l'ambition de s'élever par sa valeur personnelle. On devient bêtard, amorphe. L'obscurcissement de la conscience linguistique peut être le prodrome d'un autre obscurcissement : celui de la conscience tout court (4).

COMTE GONZAGUE DE REYNOLD,
Professeur à l'Université de Berne
membre suisse à la Commission de Coopération
intellectuelle à la S. D. N.

(1) Par exemple le bulletin du *Credit suisse*.

(2) « A côté du parler populaire, il y a aussi le parler commercial, qui abuse de l'ellipse et se rapproche volontiers du style télégraphique, c'est-à-dire du petit nègre ». (MARTINON, op. c., p. VII, note).

(3) Op. cit., p. 105.

(4) La fin de cette étude paraîtra dans notre prochain numéro.

Conférences Cardinal Mercier

La prochaine séance aura lieu le mardi 3 janvier à la salle Patria (5 heures).

M. Henry Bordeaux, de l'Académie Française,
y parlera de :

**La génération montante :
jeunes gens et jeunes filles**

Cette conférence sera publiée dans un de nos prochains numéros.

(1) Cf. ce livre admirable, à mettre au-dessous des *Pensées* de PASCAL : *l'Homme*, Paris, Perrin, 6^e éd., 1920.

La main de fer au Mexique

J'ai rapporté, dans mon précédent article (I) plusieurs meurtres commis par l'actuel dictateur du Mexique, le président Calles. Je vais en conter d'autres encore.

L'un des plus émouvants est celui de l'abbé Uribe — cas dûment établi — qui fut assassiné près de Cuernavaca, presqu'au même endroit où le malheureux général Francisco Serrano fut tué récemment sur l'ordre de Calles.

L'abbé Uribe avait trente-cinq ans. Sa vie était exemplaire au point de le faire considérer comme un saint. On le vénère actuellement comme un martyr, et non sans raison. Au séminaire, sa vie édifiante l'avait fait ordonner à vingt-cinq ans et nommer presqu'aussitôt curé de Iguala. Quand Calles ouvrit les hosties contre l'Eglise, en 1926, l'abbé Uribe refusa de se soumettre et dut abandonner sa paroisse, son presbytère, ses livres et ses amis, pour mener la vie de prêtre traqué. Le 27 mars 1927, il se trouvait dans la petite ville de Bona Vista, près de Iguala. Il y apprit qu'un de ses paroissiens se mourait et désirait beaucoup le voir. Sans hésiter, l'abbé prit le train pour Iguala. Il était, évidemment, en civil. Mais le malheur voulut qu'il rencontra dans ce train un lieutenant de Calles, qu'il connaissait et qui le connaissait, le général Castrajon.

Il semble que ce général eût pu avoir la courtoisie de laisser à la police son rôle. Mais comme il ne conçoit pas les choses de cette façon, il s'approcha de l'abbé Uribe et lui demanda sévèrement pourquoi il ne s'était pas soumis aux prescriptions édictées. Le prêtre s'expliqua. Sa réponse ne satisfait pas le général, qui assura l'abbé que s'il se soumettait, il serait nommé évêque. Le prêtre s'obstinant à refuser, le général perdit son sang-froid et lui dit de se considérer comme prisonnier. L'abbé fut conduit à Cuernavaca et colloqué dans la prison commune.

Je pourrais m'arrêter ici pour rappeler au lecteur que toute cette procédure était parfaitement illégale, même d'après les propres lois de Calles. Un mandat d'arrêt en bonne et due forme eût dû être d'abord émis, et, après son arrestation, le prêtre eût dû être envoyé à Mexico. Mais, ainsi que je l'ai dit précédemment, dans ce malheureux pays la violation constante des lois, quand de pareilles illégalités servent les maîtres de l'heure, est devenue une des caractéristiques du régime Calles. Le chemin suivi par Calles pour arriver à la dictature qu'il exerce actuellement est pavé d'outrages à la Constitution de Queretaro, atrocement tenue pour sacro-sainte.

A Cuernavaca sévissait un autre général qui, avec ce sang-froid propre aux généraux mexicains, avait l'habitude de réquisitionner les autos particulières pour le transport de ses nombreux prisonniers. L'une des voitures ainsi réquisitionnées appartenait à une dame dont le chauffeur et le secrétaire ont rendu, sous serment, le témoignage que je vais rapporter. A la demande expresse de mon informateur, je m'abstiens de donner ici leurs noms.

D'après ces dépositions, une nuit, un sergent vint chercher l'auto comme de coutume et s'en fut avec elle jusqu'à la prison. Là, quatre soldats armés de fusils y prirent place et avec eux un prisonnier en habits civils.

Pour empêcher que l'auto ne fut volée, la dame propriétaire de la voiture avait chargé son secrétaire d'accompagner celle-ci dans toutes ses sorties. Cette fois encore, il était de l'expédition nocturne. Le sergent enjoignit au chauffeur de rouler vers un petit bois perdu à la lisière de la ville. Arrivé là, les soldats descendirent emmenant leur prisonnier. Le sergent resta dans l'auto avec le chauffeur et le secrétaire. Il semblait d'excellente humeur, mais ne souffla mot de la mission qu'il remplissait. Le bruit de plusieurs coups de fusil tirés dans le bois et le retour, quelques instants plus tard, des quatre soldats sans leur prisonnier, ne laissèrent aucun doute sur la nature de cette mission. Les soldats

remontèrent en auto et on rentra en ville. Le sergent, plus gai que jamais, croyait bien que l'incident était clos. Il se trompait. Car bien que ces assassinats se perpétrèrent de nuit, celui-ci attira tout spécialement l'attention à cause de la disparition de l'abbé Uribe et de la grande vénération que le peuple lui témoignait.

Ayant eu vent de ce qui s'était passé cette nuit-là, quelques-uns de ses amis se rendirent dans le petit bois et ils y trouvèrent le cadavre du prêtre, abattu par des balles de l'armée mexicaine. Ils ramenèrent le corps à Bona Vista et l'enterrèrent au cimetière. L'opinion générale croit fermement que ces restes mortels reposeront un jour sous un autel, car l'abbé Uribe fut certainement un martyr dont la canonisation n'est qu'une question de temps.

Pendant la nuit qui précéda sa mort, il parvint à envoyer de sa prison une lettre vraiment pathétique, dans laquelle il annonçait qu'il mourait le lendemain, mais qu'il pardonnait à tous ses ennemis et qu'il priait pour eux. Je possède une copie de cette lettre, qui sera, certes, un des documents importants du procès de canonisation de ce prêtre héroïque.

* * *

Le rapport officiel du meurtre tient en six mots : « fusillé pendant qu'il tentait de s'enfuir. » Six mots qui couvrirent plusieurs milliers de pareils meurtres commis, l'an dernier, par des policiers et des soldats. Ce système d'assassinat officiel est tellement implanté au Mexique qu'il en a acquis une dénomination spéciale : *ley fuga*, la « loi fuite ».

— Comme la loi de lynch, pourrait répondre Calles.

Oui, comme la loi du lynch, mais celle-ci n'est pas appliquée par des juges de la Cour Suprême des Etats-Unis, ou par des magistrats ou par des officiers, tandis que la *ley fuga* est pratiquée sur une grande échelle, au Mexique, par des généraux de l'armée et par de hauts fonctionnaires du gouvernement. On dit que cette loi doit son origine à un arrêté du président Porfirio Diaz, qui autorisait sa police à tirer sur tout prisonnier tentant de s'échapper. Elle est devenue un moyen de tuer des prisonniers dont le gouvernement désire se défaire, mais contre lesquels il ne possède aucune charge justifiant la peine de mort. On est arrêté, conduit dans un endroit écarté, abattu, et, si nécessaire, le gouvernement déclare que le prisonnier a été « fusillé pendant qu'il tentait de s'enfuir ».

Au temps de Diaz, cette loi souleva une grande indignation aux Etats-Unis. Pourquoi n'est-elle plus dénoncée de nos jours, alors qu'elle est pourtant pratiquée sur une bien plus vaste échelle? Les grandes associations philanthropiques et humanitaires des Etats-Unis ne dénonceraient-elles le mal que quand il est pratiqué par des gouvernements conservateurs et catholiques, et se tairaient-elles quand il s'agit de gouvernements communistes et anticatholiques? Pourtant, le mal reste le mal quel qu'en soit l'auteur...

La *ley fuga* est à ce point devenue une institution mexicaine que la censure ne voit aucune objection à ce que les journaux signalent, nonchalemment, presque chaque jour, des cas où elle est appliquée. Je citerai un exemple-type emprunté à l'*Universal*, du 27 juin dernier. J'étais à Mexico à cette date, et j'ai découpé l'article sur place.

Un propriétaire foncier de Tlaxcala, près de Apizaco, Señor Edward Fernandez de Lara, fut arrêté sans mandat par le général Bartolo Rodriguez, chef des opérations militaires du secteur Tlaxcala. (Toute la partie du pays où il y a des troubles est actuellement divisée en secteurs à la tête desquels se trouvent des chefs militaires, tous des amis de Calles, et tous très pressés de se distinguer — d'emplumer leurs aînés, comme nous disons — en assassinant, en rançonnant, en terrorisant.) Il n'y eut aucune forme de procès, aucune enquête d'aucune sorte, et il ne fut pas permis au prisonnier — accusé d'être membre de la *Ligue pour la défense de la Liberté religieuse* — de se faire entendre ni de communiquer avec aucun de ses amis. En conséquence, ceux-ci ne furent guère surpris d'apprendre qu'il avait été « fusillé pendant qu'il tentait de s'enfuir. »

Peu après, le général Bartolo Rodriguez, par un besoin de raffinement, prétendit, dans une note officielle, que de Lara avait « avoué son crime », et reconnu « qu'à Acocotla, et ailleurs, il y avait des dépôts clandestins d'armes, et qu'il était tout disposé de les faire connaître aux autorités ». Le général ajoutait : « Il fut conduit, sous escorte, à Acocotla pour qu'on put s'emparer

(1) Voir la *Revue catholique* du 16 décembre.

de ces armes, mais en cours de route, il tenta de s'évader et fut fusillé. »

* * *

J'ai parlé déjà de la persécution illégale à laquelle sont soumises toutes les associations catholiques au Mexique. L'une de celles-ci est l'Association catholique de la jeunesse mexicaine, réplique de l'organisation française de nom similaire (A. C. J. F.), qui fait depuis la guerre l'excellente besogne que l'on sait.

L'A. C. J. M. est composée surtout de jeunesse, jeunes gens et jeunes filles. Tous les membres qu'il me fut donné de rencontrer étaient bien élevés, de manières excellentes, studieux, avec un haut idéal de conduite personnelle et de service social. Sous un gouvernement civilisé, pareille association pourrait faire grand bien. Sous une administration corrompue, cynique, à moitié sauvage comme l'est celle de Calles, sa seule existence constituait un reproche. En conséquence, l'association fut supprimée avec une cruauté à laquelle il est étonnant que le monde n'ait pas davantage fait attention. Avant la suppression, des jeunes filles appartenant à la section de Guadalajara s'étaient postées à l'entrée des cinémas et d'autres lieux de divertissements, demandant au public de ne pas y entrer. Cela faisait partie du boycottage projeté, qui peut avoir été sage ou imprudent, mais qui très certainement n'était pas illégal. Ces jeunes filles furent néanmoins arrêtées par la police, traînées par les rues, mises à l'amende et envoyées en prison.

Cet outrage fut commis en plein jour, en pleine ville de Guadalajara, la plus importante cité du pays, après la capitale. Le consul des États-Unis, M. Dwyer, le signala à son gouvernement. Le vice-consul d'Angleterre, captain Holm, fit de même.

Quand, dans une usine quelconque, une grève est déclenchée par les C. R. O. M., et que tous les ouvriers quittent l'atelier, ils n'ont pas à poster quelqu'un aux portes. Un gendarme prend faction sous le drapeau rouge hissé au-dessus de l'entrée et interdit tout passage jusqu'à ce que le patron ait cédé. En d'autres termes, l'État fait sentinelle.

Mais, quand, pour des buts religieux, des jeunes filles de bonne famille « gardent » un théâtre ou un cinéma, la police ne se contente pas de prendre leurs noms pour les sermonner plus tard, elle les arrête, les traîne brutalement par les rues et les emprisonne généralement avec des prostituées, et parfois avec des soldats ivres.

* * *

J'eus l'honneur de rencontrer le président de l'A. C. J. M. de Mexico. Il était, naturellement, « en fuite » et déguisé. C'est un jeune avocat distingué, et tout ce qu'il me conta me fit grande impression.

Je le questionnai sur son association et il me dit que, dans chaque ville mexicaine, elle avait ses lieux de réunions, ses bibliothèques et ses cercles d'études. Elle constituait le germe d'où eut pu sortir une grande organisation. Hélas! ces principaux chefs sont morts, en prison, à l'étranger, ou cachés. Le 1^{er} juillet, plus de 600 conservateurs étaient détenus en prison et 54 membres de l'A. C. J. M. avaient été tués.

Il me narra la mort de Joaquim de Silva y Carraxo et de Manuel Melgarejo, tous deux membres de son association. Joaquim avait vingt-sept ans; Melgarejo dix-sept. Ni l'un ni l'autre ne faisaient la guerre au gouvernement. Aucune arme ne fut trouvée sur eux, rien que des brochures de propagande religieuse. La vie de Joaquim était tellement édifiante et sa mort fut si héroïque, que dans tout le Mexique de pieux catholiques invoquent son intercession et qu'ils sont plus nombreux chaque jour ceux qui postulent sa béatification. Le président me donna une longue liste de guérisons miraculeuses attribuées à des prières faites en son nom, et nul doute que l'autorité compétente ne les examine un jour.

Quand on lui annonça qu'il allait mourir ainsi que son compagnon, il dit :

« En ce qui me concerne, tuez-moi ou faites de moi ce que vous voulez, mais faites grâce à cet enfant qui n'a que dix-sept ans. »

Mais l'« enfant » répondit bien vite : « Non, Joaquim, je veux mourir avec toi! »

Même l'officier qui commandait le détachement chargé de l'exécution semble avoir été tellement touché par la bravoure de ces

deux jeunes hommes qu'il télégraphia à Calles, personnellement, pour savoir s'il devait les fusiller ou les envoyer à Mexico. Calles ne répondit qu'un mot : « Fusilelos — Fusillez-les! »

Sur le parcours de la caserne, où ils étaient détenus, au cimetière où ils furent tués, ils récitèrent leur chapelet. Avant la décharge fatale, Joaquim refusa de se laisser bander les yeux. « Je ne suis pas un criminel, dit-il, je donnerai moi-même le signal. Quand je crierai : Vive le Christ-Roi! Vive Notre-Dame de la Guadalupe! vous pouvez faire feu! »

A ces mots, l'un des soldats du peloton jeta son fusil en s'écriant : « Je ne tirerai pas. Je pense comme vous. Je suis catholique. » Arrêté immédiatement, ce soldat fut fusillé le lendemain.

Lorsque tout fut prêt, Joaquim dit à Melgarejo : « Enlève ton chapeau, car nous allons paraître devant Dieu. » Puis se tournant vers les soldats, il cria : « Vive le Christ-Roi! Vive Notre-Dame de Guadalupe! » Ce furent ses dernières paroles.

Pourquoi donc les grands quotidiens de New-York n'ont-ils pas relaté cette histoire? Comment se fit-il qu'aucun reporter américain ne fut présent? D'où vient le silence des suppléments dominicaux? Peut-être, après tout, est-ce mieux ainsi. Un Sacrifice infiniment plus grand — le plus grand événement de l'histoire humaine — fut consommé sans provoquer le moindre commentaire de la part des poètes ou des historiens contemporains, et César Auguste descendit dans la tombe très probablement dans la plus grande ignorance de ce qui s'était passé. Pourtant, ce sacrifice rénova la terre. De la même manière, le sang innocent, versé depuis un an par Calles, peut régénérer le Mexique.

* * *

Je pourrais ajouter que mon informateur, le Président de l'A. C. J. M. de Mexico, disparut mystérieusement le lendemain du jour où il me conta cette terrible histoire. Nous devions nous revoir et nous avions pris des dispositions auxquelles, très certainement, il n'eût pas manqué, sans m'avertir. Sans aucune nouvelle de sa part, j'en conclusai que lui aussi, était allé rejoindre de Silva et Melgarejo.

Pourtant, je l'avais assez connu pour me persuader de la fausseté d'une opinion que partagent même parfois des catholiques américains, et qui dénie aux Mexicains la capacité de se gouverner eux-mêmes. Ils leur manqueraient des hommes suffisamment formés. Non, ces hommes existent. Il y a des avocats, des écrivains, des professeurs, des journalistes, des propriétaires fonciers, dont l'éducation et le sens de l'honneur ne le cèdent en rien à ceux de n'importe quel homme public « d'au-dessus » du Rio Grande. J'ai rencontré beaucoup de ces hommes-là et je suis convaincu qu'il y a parmi eux d'excellents ministres, administrateurs et présidents de République. S'ils ne sont pas au pouvoir, c'est que Calles, Obregon, et d'autres soudards ont mis la main sur la machine gouvernementale et qu'on ne peut s'en débarrasser par des moyens constitutionnels. De plus, ces soudards furent puissamment aidés par les États-Unis dans leur mainmise sur le gouvernement, sauf aux temps de Porfirio Diaz, le département américain des Affaires étrangères a toujours soutenu le parti mexicain qui s'intitulait libéral et constitutionnel, et s'est toujours opposé aux partis catholique et conservateur.

Les troubles actuels au Mexique sont dus à l'intervention des États-Unis dans le passé.

FRANCIS McCULLAGH.

(Traduit de l'anglais.)

A NOS ABONNÉS

Nous prions instamment les abonnés qui auraient à se plaindre d'irrégularités dans le service de la « Revue » par la poste, de nous aviser sans retard. Le renouvellement de l'année amène chaque fois des perturbations et des erreurs auxquelles nous ne pouvons remédier que si on nous les signale de suite.

Le sémitisme chez les « Ecrivains Catholiques »

L'antisémitisme a passé un mauvais quart d'heure à la réunion de la *Semaine des Ecrivains catholiques*, à Paris, le soir du 9 décembre.

Comme dans la plupart des séances de la *Semaine*, un grand souffle de charité et d'union a passé sur l'assemblée. Un désir d'entente et de compréhension réciproque s'est emparé des esprits depuis que la question de l'union des Eglises s'est posée avec tant de force pour les Russes orthodoxes comme pour les Anglicans.

Comme il arrive quand un sentiment collectif s'empare d'un groupe, les plus ardents, entraînés par un zèle louable en soi, feraient aux dissidents des concessions incompatibles avec l'intégrité du dogme. Peu habitués aux distinctions théologiques, ils ne retiennent, des discours des promoteurs, que les arguments qui touchent le cœur. Leur élan de charité passe par-dessus les obstacles et, perdant de vue les réalités, ils se persuadent d'atteindre rapidement le but par un généreux mouvement de réconciliation.

Il n'y a pas grand danger à cela — et cette sympathie a du moins l'avantage de préparer un terrain favorable à l'entente, — pourvu que ces protagonistes ne prétendent pas parler au nom de l'Eglise et que, soumis eux-mêmes à l'autorité religieuse, ils acceptent le frein qui modère leur zèle et le rend plus utile en le dirigeant.

J'ai constaté, avec une certaine surprise, à la susdite séance, consacrée à l'étude des rapports entre les écrivains catholiques et la question juive, que le mouvement de sympathie, créé en faveur des « orthodoxes » et des anglicans par l'œuvre de l'Union et par les conversations de Malines, s'est étendu aux Juifs et que l'antisémitisme, qui sévissait il y a trente ans parmi les catholiques, a totalement disparu. Pas une voix ne s'est élevée pour le réveiller. Edouard Drumont aura frémi de rage dans sa tombe en voyant catholiques et juifs prêts à s'embrasser, en entendant des catholiques faire amende honorable pour leur antisémitisme d'autrefois et reconnaître l'injustice des persécutions dont les Juifs, au cours des siècles, ont été les victimes.

Il y eut bien quelque exagération sentimentale dans cette « nuit du Quatre-Sept » où les vieilles rancunes croulaient dans l'explosion d'une fraternité générale.

Un Jésuite, s'adressant à un Juif notable, M. Edmond Fleg, invité à la réunion pour exposer le point de vue de ses coreligionnaires, reprit à son compte, de façon inattendue, la parole du Christ en croix : « Pardonnez aux catholiques leurs ressentiments d'autrefois; nous ne savions ce que nous faisons ». M. Stanislas Fumet, qui présidait la séance en remplacement de M. Jacques Maritain, souleva des protestations justifiées en déclarant l'identité essentielle entre la religion juive et la chrétienne, parce que toutes deux adorent le même Dieu.

De son côté, M. Edmond Fleg crut pouvoir revendiquer la reconnaissance des catholiques, puisque, dans leur croyance, ils étaient redevables aux Juifs de leur rédemption : « Ne fallait-il pas que le Christ souffrit?... »

La discussion, heureusement, mit les choses au point, sans dissiper d'ailleurs l'atmosphère de charité mutuelle.

Le clou de la soirée fut l'intervention du P. Marcel Jousse, le célèbre découvreur d'une nouvelle psychologie du langage, dont les récents ouvrages sur le *style oral* ont eu, malgré leur appareil scientifique, un si grand retentissement dans le monde des lettres. Forte carrure, tête énergique de savant, volonté obstinée aux patientes recherches, le P. Jousse avait gardé un modeste silence

jusqu'au moment où le président le mit en demeure de se lever. Dès ses premières paroles, sa puissante personnalité s'imposa : avec des mots ardents, en des phrases précipitées avec la hâte de l'homme qui a trop à dire et qui sait qu'il n'aura pas le temps de tout expliquer, il a lancé la discussion sur une piste nouvelle, celle de l'interprétation des textes de l'Evangile par une étude plus approfondie de la langue araméenne, parlée par Notre Seigneur, et des traditions orales juives.

Il développa avec une si vigoureuse conviction la nécessité d'éclairer le texte grec du Nouveau Testament par les termes hébreux correspondants, qu'une partie de l'auditoire, décontenancée, se demandait si donc, jusqu'ici, on aurait mal compris, chez les catholiques, le sens des paroles du Christ. Le P. Jousse rassura les craintifs : dès les premiers siècles, l'Eglise a vu le danger de la déformation du sens des paroles divines transposées dans les moules grecs ou latins. Et son grand travail, contre les hérésies gnostiques et autres, a toujours été de ramener les textes à leur sens juif authentique.

Toujours est-il qu'après vingt années d'étude acharnée, le psychologue du style oral avoue modestement qu'il n'est qu'au début de ses études, que des perspectives immenses se découvrent, qui aboutiront, croit-il, à pénétrer plus profondément dans les inépuisables trésors des textes évangéliques. Et, faisant appel à une collaboration fraternelle entre savants juifs et catholiques, il montre combien féconde serait l'étude des traditions talmudiques, trop négligées par nos exégètes, et combien les discours araméens du Christ et la première prédication orale des apôtres ont projeté le rythme et l'arrangement mnémotechnique propres à la mentalité juive jusque dans les textes grecs primitifs du Nouveau Testament.

Certes, tout n'est pas nouveau dans les théories du P. Jousse, et ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on a découvert les hébraïsmes de l'Evangile et des Epîtres de saint Paul. Mais le trait de génie du P. Jousse, c'est que, dépassant les méthodes exégétiques de la philologie, il a ouvert un horizon inattendu sur les antécédents oraux des textes écrits. Souhaitons qu'il réussisse à éclairer plus vivement les perspectives qu'il fait entrevoir. Il a donné un exemple admirable de modestie en se déclarant, après tant de recherches, un ignorant devant l'immensité d'un inconnu dont il n'a déchiffré que les premiers secrets.

Naturellement, la question du sionisme est venue sur le tapis, entraînée dans le même vent de sympathie. Elle a passé trop rapidement, à mon gré, l'attention étant portée sur le réveil juif en France et sur les conséquences à en tirer pour les écrivains catholiques. Le fait le plus caractéristique de ce réveil est le développement d'une littérature spécifiquement juive et nullement hostile au christianisme. M. Edmond Fleg est le représentant sympathique de cette tendance nouvelle. A voir sa jeune figure intelligente, sa réserve distinguée, sa politesse dans la discussion et en même temps la fierté de sa race, le respect avec lequel il parle de la Bible, on comprend que son roman, *l'Enfant prophète*, n'est pas une œuvre de pure imagination, mais qu'elle charrie les sentiments personnels de l'auteur avec les aspirations religieuses de la portion d'Israël restée fidèle aux traditions des ancêtres. L'on sait d'ailleurs qu'il rêve la réconciliation religieuse des Juifs et des catholiques. Son attitude à cette réunion, où il ne s'attendait sans doute pas à tant de sympathie, nous fait rêver, nous, à son adhésion complète au véritable Messie, prédit par les prophètes.

Bien d'autres choses intéressantes furent dites à cette séance, qui mériterait un compte rendu complet. J'en ai relaté assez pour montrer combien émouvantes furent certaines rencontres de la *Semaine des Ecrivains catholiques* et combien suggestifs certains échanges de vues.

Paul HALPANTS.

La crise de la neutralité belge de 1887

En 1887, des incidents de frontières et l'agitation boulangiste en France amenèrent une telle tension entre ce pays et l'Allemagne qu'on crut en Europe à l'imminence d'une guerre.

En Belgique, des appréhensions que l'on avait sur les dispositions à la fois de l'Allemagne et de la France vis-à-vis de notre neutralité firent craindre de nous voir devenir les victimes du conflit redouté.

Le premier mouvement du roi Léopold II fut de vouloir demander à l'Angleterre le renouvellement du double traité de 1870. Mais le cabinet de Bruxelles se refusa à cette démarche. Il la trouvait tout au moins prématurée dans l'état d'incertitude où l'on était encore.

* * *

Le 8 janvier 1887, M. Beernaert recevait la visite du comte de Brandebourg, ministre d'Allemagne à Bruxelles, chargé par son gouvernement de demander si, en cas d'agression par la France, la Belgique était décidée à défendre sa neutralité et si elle se croyait en mesure de le faire efficacement. La Belgique, ajouta-t-il, n'a rien à redouter de l'Allemagne, mais l'on sait à Berlin que les plans dressés, dans ces derniers temps, par le grand état-major français, supposent, en cas de guerre, l'occupation immédiate de la Belgique par les troupes de la République.

« La Belgique, répondit le ministre belge au diplomate prussien, saura, dans l'avenir comme dans le passé, remplir son devoir, elle défendra sa neutralité si elle était violée, elle dispose, à cet effet, de ressources notablement supérieures à celles qu'elle avait en 1870. »

M. de Brandebourg ne se contenta pas de la réponse du chef du cabinet. Il se rendit chez le Roi et lui posa les mêmes questions, « sur un ton raide et impérieux, contraire à ses habitudes (1). »

A Berlin, le comte Herbert de Bismarck, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, appuyait les demandes du représentant de l'Allemagne près du roi Léopold. Dans une entrevue qu'il eut, au commencement de février, avec le comte van der Sraton-Ponthoz, ministre de Belgique, il lui exposa l'importance pour l'Empire de savoir ce que le cabinet belge pensait de ses moyens d'assurer le respect de sa neutralité de la part de la France. Le plan d'opérations allemand, en cas de guerre, serait combiné d'après les renseignements attendus de Bruxelles.

Comme M. Beernaert, le diplomate belge assura le comte de Bismarck que la Belgique ne négligerait aucun moyen de défendre sa neutralité.

Une violente campagne déclanchée dans la presse allemande accompagnait ces démarches. Plusieurs journaux officieux y prenaient une part remarquable. Le *Militair Wochenblatt* nous sommait de fortifier efficacement la Meuse en nous prévenant que nous abstenir de le faire pourrait coûter cher à notre neutralité.

L'intérêt national aussi bien que celui des Puissances voisines de la Belgique voulait cette construction et on n'avait que trop tardé à s'y résoudre.

La neutralité commandait à la Belgique, non pas de garnir toutes ses frontières de forteresses suffisantes pour empêcher une invasion chez elle — ses ressources en hommes et en argent ne lui auraient pas permis de soutenir une pareille charge — mais de prendre des mesures telles que, en cas de conflit, aucun belligérant ne pût se servir de son territoire pour chercher à atteindre l'adversaire. Or, notre gouvernement remplissait une telle tâche s'il fortifiait la Meuse, de manière à empêcher les Allemands de se rendre en France par la Belgique et la France de se rendre en Allemagne par la même voie. La vallée de la Meuse était pour chacun de ces deux pays une route naturelle d'invasion. Cette route, nous devions la barrer dans la mesure de nos moyens.

(1) WOBSTE, *Mémoires*, p. 349.

Convaincue de l'impossibilité ou de la difficulté de franchir l'obstacle, aucune Puissance en guerre n'aurait songé à perdre son temps et ses efforts en pénétrant sur notre sol.

La France, désireuse, elle aussi, de l'établissement de fortifications sur la Meuse (1), s'inquiétait comme l'Allemagne de ce que ferait la Belgique dans le cas où ses deux puissants voisins entreraient en campagne. Vers la mi-janvier, M. Bourée, ministre de la République à Bruxelles, eut un entretien avec le baron Lambermont, secrétaire général des Affaires étrangères. Le diplomate français mit la conversation sur la guerre éventuelle et chercha à démontrer, avec une animation très marquée, que la Belgique, dans ses intérêts comme dans ceux de la France, devait être du côté de celle-ci. Il retraça le système de défense de son pays qui se couvrirait au nord par la neutralité imposée à la Belgique. D'après son affirmation, on applaudirait à Paris à tout ce que ferait le gouvernement du roi Léopold pour renforcer sa position et l'on comptait bien sur lui (2).

* * *

Comme M. Beernaert avait reçu, le 8 janvier, une visite du comte de Brandebourg, le prince de Chimay reçut, le 24 du même mois, celle de M. Bourée. Le diplomate français revenait de Paris, où il avait trouvé le gouvernement et le public très soucieux de l'émotion belliqueuse répandue sur l'Europe et le grand état-major persuadé qu'une attaque de l'Allemagne contre la France s'exécuterait par nos provinces. De là, une intense préoccupation dans les milieux militaires au sujet de ce que ferait ou pourrait faire la Belgique. « Pour la France, dit le diplomate, la neutralité belge est un dogme, mais il faudrait qu'il en fût également ainsi du côté de l'Allemagne ou que la Belgique pût présenter toute sûreté à la France. » Un article de la *Chronique* avait provoqué de réelles préoccupations. D'après ce journal, la Belgique et la Suisse auraient été mises en demeure par l'Allemagne de pourvoir à leur défense pour pouvoir parer à une attaque française; de là, les précautions militaires prises en ce moment chez nous. M. Bourée désirait obtenir des éclaircissements à ce sujet.

Le prince de Chimay put s'exprimer à cet égard avec beaucoup de franchise.

Il répondit que la Belgique n'avait pas été sommée par l'Allemagne de se préparer à se défendre, que l'article de la *Chronique* n'avait donc aucune base officielle, que le cabinet de Bruxelles n'avait dû être mis en demeure par personne pour s'assurer, dès les premiers symptômes d'une émotion européenne, que l'état militaire du pays répondait aux besoins de la défense de sa neutralité; que cet examen lui avait donné pleine satisfaction et que si, malheureusement, les frontières étaient franchies par des troupes étrangères, une armée de 130,000 hommes, défalcation faite de tous les déchets possibles, serait tournée très résolument contre l'agresseur; que ces forces n'auraient pas la prétention de refouler à elle seule les innombrables régiments de l'Allemagne ou de la France, mais qu'elles deviendraient, par le seul fait de l'attaque d'une de ces puissances, la formidable avant-garde de l'autre; que 130,000 hommes suffisaient certainement pour arrêter l'agresseur assez longtemps pour permettre au défenseur de les secourir; que cette politique était dictée à la Belgique par son devoir, qu'elle était en mesure de la mettre à exécution que, par conséquent, celui des Etats qui respecterait sa neutralité aurait beau jeu. Le ministre belge ajouta que, dans ces conditions, qui étaient réelles et seraient connues aussi bien à Berlin qu'à Paris, la Belgique ne se verrait, vraisemblablement, attaquer par personne et que sa neutralité donnerait à ses voisins toute la sécurité et tous les avantages qu'il était de son devoir et de sa nature de leur procurer.

L'entretien, qui porta d'ailleurs aussi sur des questions relatives au Congo, ne dura pas moins de deux heures.

A Paris, le président de la République donnait au ministre de Belgique, le baron Beyens, les assurances les plus formelles

(1) E. BANNING, *La Belgique au point de vue militaire et international*, p. 25.

(2) Le baron Lambermont rendit compte immédiatement au Roi de sa conversation avec M. Bourée et Léopold II lui répondit, le 15 janvier 1887: « Je trouve, cher Baron, que vous devez rapporter à M. Beernaert ce que vous a dit M. Bourée du désir de la France de nous voir fortifier notre neutralité... Ce serait un suicide si la Belgique ne prenait pas, sans retard, les mesures nécessaires pour garder efficacement les routes militaires qui découvriraient le pays. »

au sujet du respect qu'aurait la France, dans toutes les éventualités, pour notre neutralité. Il se refusait à croire à l'existence, affirmée par certains organes de presse, d'un traité secret entre la Belgique et l'Allemagne (1).

* * *

D'accord avec le roi Léopold II, M. Beernaert s'empressa, dès la mi-février, de déposer au Parlement une demande de crédits destinés à couvrir les frais de la construction de forts à Liège et à Namur.

Le 16, le prince de Chimay envoyait le projet de loi au comte van der Straten-Ponthoz et celui-ci, dès le 19, lui écrivait : « J'ai pu constater déjà que la demande de crédits à affecter à des dépenses militaires a fait en Allemagne le meilleur effet. »

Le 20, le comte de Brandebourg allait entretenir de cette question le prince de Chimay. Cette fois, il ne croyait plus devoir prendre le ton quelque peu arrogant dont il avait usé dans son entrevue avec Léopold II.

« Le comte de Brandebourg, écrivait le prince de Chimay, m'a parlé de la manière la plus amicale de notre situation, renouvelant tous ses éloges à l'égard de notre attitude, de nos dispositions militaires, de nos demandes de crédits, etc. Le comte de Brandebourg pense que quel que soit l'apaisement qui pourrait se produire aujourd'hui, la situation des choses n'en serait pas changée. Il croit inévitable une guerre entre l'Allemagne et la France, qui n'a pas accepté et n'acceptera plus maintenant le statut résultant du traité de Francfort. Il ne croit pas que même un changement de régime en France, ni à plus forte raison un changement de personnes, puisse avoir pour effet de placer l'Allemagne vis-à-vis d'un gouvernement français dont elle n'aurait rien à redouter. Pour le comte de Brandebourg, c'est donc une simple affaire de temps, de circonstances ou d'opportunité.

« Il n'en approuve que plus la Belgique de faire ce qu'elle fait. Quant à lui, il n'admet pas un instant que la neutralité belge puisse être violée par l'Allemagne. Mais c'est avec une grande satisfaction que l'Allemagne voit la Belgique se mettre à l'abri d'un coup de main! »

Ce jour là, M. Bourée succédait au comte de Brandebourg dans le cabinet du ministre des Affaires étrangères.

Le diplomate français s'était rendu de nouveau à Paris et il décrit assez longuement au prince de Chimay ce qu'il avait fait pour amener au sentiment du vrai, en ce qui concernait les dispositions de la Belgique vis-à-vis de la France, les membres de son gouvernement très impressionnés par des articles de la *Chronique* et de la *Réforme*. Ces journaux s'étaient attachés à attribuer au gouvernement belge et aux classes élevées des tendances allemandes. M. Bourée avait combattu ces impressions en expliquant le peu d'importance de ces feuilles en Belgique.

Le représentant de la République avait aussi rapporté fidèlement au quai d'Orsay les paroles dites par le prince de Chimay, le 24 janvier, au sujet de la résolution du gouvernement belge de s'opposer par la force à toute invasion de quelque côté qu'elle vint et de devenir ainsi l'avant-garde de qui nous défendrait contre qui nous attaquerait, qu'il dépendrait donc de la France de devenir l'assaillant ou le défenseur. M. Bourée avait rendu cette idée en disant que l'armée belge serait une lame à deux tranchants qu'il appartiendrait à la France de tourner contre elle ou contre son agresseur.

A Paris, on s'était montré heureux de cette déclaration et d'autant plus que la conviction contraire s'était imposée aux esprits à la suite des prétendues révélations des journaux belges. M. Bourée avait été autorisé à le dire au prince de Chimay. Le diplomate en outre, rapportait de France une entière approbation de son langage du 24 janvier relatif aux intentions de son gouvernement de ne jamais porter ombrage, de quelque manière que ce fût, à la neutralité belge et mission du chef du cabinet de communiquer cette approbation au gouvernement belge. Celui-ci pouvait faire de cette déclaration l'usage qui lui conviendrait.

Le prince de Chimay crut devoir demander alors à M. Bourée comment il fallait considérer cette communication, si c'était une déclaration de son gouvernement? « C'est l'affirmation, lui fut-il répondu, de l'attitude que prend et qu'entendrait prendre le gouvernement français si les événements devaient s'accroître et devenir plus menaçants. Toutefois, le gouvernement ne donne pas à cette affirmation un caractère plus caractérisé que la com-

munication que je vous fais verbalement, car il ne faut pas s'exposer à faire vibrer encore plus une situation déjà bien vibrante. »

« Nous sommes donc, notait dans un memorandum le prince de Chimay, vis-à-vis du gouvernement français en présence d'une assurance formellement, nettement et officiellement exprimée, assurance qui, si elle avait à être produite publiquement, serait de nature à revêtir une forme spéciale selon les circonstances. »

M. Bourée avait entendu parler d'une phrase prononcée par le Prince au Sénat, le 15 février : « Les nations savent que la Belgique se conduira dans toutes les circonstances en amie sincère, jalouse de répondre par son amitié à l'amitié des autres jusqu'à la limite de ses devoirs et de sa dignité. Telle est la politique loyale et vraie que nos diplomates ont à représenter à l'étranger. » Le Prince la lui lut et M. Bourée, le rapprochant de l'entretien en cours, en parut fort charmé. Il y trouvait une protestation complète contre les tendances, et même plus que cela, qu'à Paris on attribuait à la Belgique. Il promit d'en écrire en ce sens à son gouvernement.

« En ce qui nous concerne, disait le ministre belge des Affaires étrangères, M. Bourée est donc revenu très satisfait de son voyage à Paris où, étant donnée l'attitude qu'il a décrite et à laquelle on croit maintenant, on est très heureux de nous voir nous mettre en mesure de résister militairement. On désire nous voir aussi forts que possible. C'est ce que le comte de Brandebourg m'avait dit quelques instants avant. Il est remarquable et heureux que la France et l'Allemagne nous demandent la même chose et applaudissent l'une et l'autre aux efforts que nous faisons pour rendre notre résistance efficace (1). »

Dans le cours de la conversation, qui fut encore longue, le Prince eut l'occasion de répéter à M. Bourée que rien ne parviendrait à faire modifier par la Belgique « l'attitude complètement parfaite qu'elle entendait tenir dans toutes les circonstances vis-à-vis de ses voisins »; que lui, ministre des Affaires étrangères n'avait rien à retrancher ni à ajouter à ce qu'il lui avait dit dans l'entrevue du 24 janvier, que l'on rencontrerait chez les Belges cette attitude constante, qu'on les trouverait résolus à la maintenir; que si l'on voyait ou l'on entendait un symptôme ou un propos de nature à faire douter des dispositions du cabinet de Bruxelles, on n'avait qu'à interpellé ce dernier directement plutôt qu'à s'arrêter à des articles de journaux. On constaterait ainsi aisément et invariablement quelle attitude irréprochable le gouvernement belge montrait envers ses voisins.

Après avoir vu le prince de Chimay, M. Bourée allait trouver le baron Lambert. Le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, comme son ministre, tenait note de ses conversations avec des diplomates étrangers.

De l'entretien qu'il eut avec le représentant de la France, il rédigea le memorandum suivant :

« M. Bourée m'a affirmé dans les termes les plus catégoriques que la France est résolue à ne porter aucune atteinte à la neutralité belge.

« On se montre favorable à l'idée de reprendre la formule 1870 (2) et on comprend que cela devrait se faire avec les deux Puissances en cause; mais on est aussi d'avis qu'il n'y a pas lieu de la réaliser immédiatement et de manière à alarmer l'Europe. On est très satisfait de voir que la Belgique se mette en défense.

« On l'a été non moins de la déclaration du prince de Chimay, d'après laquelle la Belgique repousserait par la force le premier entrant. On désire que M. Bourée rende compte, dans une dépêche officielle, de cet entretien; pour le moment, cela suffirait à la France.

« M. Bourée a reçu à ce sujet, ce matin même, un télégramme qu'il commençait à déchiffrer.

« La France ne déclarera pas la guerre; elle se conduira sans vantardise, mais sans faiblesse; elle est, dès maintenant, en situation de faire la guerre, même avec succès.

« M. Bourée n'a plus semblé tenir avec le même intérêt à obtenir des déclarations publiques du gouvernement belge dont l'attitude paraît mieux appréciée à Paris. »

(1) « J'ai trouvé, écrivait encore le prince de Chimay, M. Bourée beaucoup plus ferme en présence de l'éventualité de la guerre à laquelle il croit et à laquelle d'après lui on croit à Paris, non en se basant sur les discours ou les articles de journaux, mais sur les faits; approvisionnement de vivres en vue de 200,000 à ou 30,000 suffiraient, désignation des commandants des trois corps d'armée destinés à l'envahissement, fausse attaque par Metz, véritable par la Meuse ou le Luxembourg... On est résolu à Paris à ne pas déclarer la guerre et à attendre l'agression derrière la frontière. »

(2) Cette idée avait été mise en avant à ce moment par Léopold II, qui eut déjà en 1870 l'initiative de la formule.

(1) Lettre du baron Beyens du 6 février 1887.

Le prince de Chimay, deux jours après la conversation qu'il avait eue, le 20 février, avec M. Bourée, revit le ministre de France. Il le plaça en face de l'éventualité où, à l'occasion d'une interpellation annoncée pour le 1^{er} mars, M. Beernaert serait amené à faire fruit des déclarations du diplomate français en ce qui concernait la résolution de son gouvernement de respecter la neutralité de la Belgique en cas de guerre et de la satisfaction avec laquelle ce gouvernement voyait le dépôt des projets de lois militaires. M. Bourée maintint ses dires, et il autorisa le cabinet de Bruxelles à faire de ses déclarations l'usage qu'il voudrait.

Le ministre des Affaires étrangères eut soin de ne pas laisser ignorer à M. Bourée les dispositions résultant du langage et de l'attitude du comte de Brandebourg vis-à-vis de la Belgique.

Actuellement, note le prince de Chimay, le ministre de France et le ministre d'Allemagne savent par moi que leurs gouvernements respectifs tiennent un langage identique en ce qui concerne le respect de notre neutralité et l'approbation de nos mesures de défense.

M. Bourée rendit compte, le 22 février, au quai d'Orsay, de sa conversation du 20 avec le prince de Chimay.

Le gouvernement belge ne rencontrait pas à Bruxelles seulement l'approbation du gouvernement de la République au sujet de sa politique de neutralité et de ses projets militaires. A Paris, le baron Beyens, ministre de Belgique, voyait, à diverses reprises, le président du Conseil et les ministres des Affaires étrangères et de la Guerre. Ces personnalités, dans des conversations familières, lui parlaient fort librement, en présence de plusieurs diplomates accrédités à Paris, du rôle de neutre imposé à la Belgique. Leur appréciation était toujours favorable à la politique suivie dans notre pays.

Reçu un jour en audience privée par M. Flourens, le baron Beyens se vit confirmer officiellement les assurances officielles obtenues antérieurement. Dans une longue conversation, le ministre des Affaires étrangères suivit avec le plus grand soin ce que lui exposait le représentant de la Belgique au sujet de la question de la neutralité. Il ne dissimula pas combien il avait été impressionné par l'élévation du langage tenu par le prince de Chimay au Sénat et par les termes dans lesquels ce dernier avait affirmé, à M. Bourée, la résolution de la Belgique d'opposer la force à toute invasion, d'où qu'elle vint. Sans s'arrêter à préciser les périls à un moment où la paix ne semblait plus menacée, M. Flourens constatait en principe que la neutralité, comme venait de le dire M. Beernaert à la Chambre des représentants, n'était pas le désarmement; qu'elle imposait d'impérieux devoirs; que si peu de craintes qu'on eut de la voir violer, elle devait toujours être préparée à se défendre; que plus elle était forte, meilleure était la situation. Le gouvernement français avait acquis la conviction que la Belgique remplirait fidèlement ses devoirs et qu'elle serait, selon l'expression du prince de Chimay, l'avant-garde de qui la défendrait. Dans ces conditions, disait le ministre, l'entière approbation de la France ne pouvait être douteuse, son rôle ne devant jamais être agressif.

Le baron Beyens ne manqua pas de faire observer à M. Flourens qu'il fallait logiquement déduire de son langage une égale approbation du projet des travaux défensifs de la Meuse, complément et sanction d'une forte neutralité, comme l'avait clairement démontré le discours de M. Beernaert. Le ministre des Affaires étrangères déclara qu'il avait lu ce discours avec un extrême intérêt, puis, il ajouta: « Rien n'est plus juste; si nous souhaitons la Belgique solidement armée pour faire respecter sa neutralité, nous ne saurions qu'approuver les mesures nécessaires pour atteindre complètement le but; cette défense est, du reste, aussi la nôtre. Nous avons des forteresses pour arrêter une agression; nous ne pouvons donc qu'être heureux que vous en ayez pour barrer d'abord le passage à l'agresseur. »

Le 22 février, le prince de Chimay eut encore l'occasion d'entretenir le comte de Brandebourg de la question de la neutralité belge. Le Cabinet se trouvait à la veille de devoir répondre à une interpellation sur le projet de fortifier la Meuse. On s'attendait à voir tenter au Parlement de faire considérer cette construction comme constituant une marque de défiance vis-à-vis des puissances voisines et l'on aurait voulu pouvoir répondre en montrant, au contraire, que ces Puissances approuvaient les décisions prises.

Le ministre des Affaires étrangères, rappelant au diplomate prussien son langage clair et net, tenu deux jours auparavant, sur les dispositions scrupuleuses de son gouvernement à respecter la neutralité de la Belgique, lui exposa que le cabinet belge pourrait peut-être se trouver dans la nécessité de s'expliquer publiquement sur la situation du pays vis-à-vis des Puissances étrangères. « Je ne voudrais pas, dit-il, que M. Beernaert s'exposât à faire état devant la Chambre d'assurances qui pussent dépasser ce que vous avez entendu nous dire en affirmant que nous n'avions rien à craindre des dispositions de l'Allemagne. »

« Il n'y a pas de danger, répondit le comte de Brandebourg, d'en dire trop si vous affirmez que l'Allemagne n'a aucun projet hostile vis-à-vis de vous et qu'elle est résolue à respecter votre neutralité. C'est donc sûr et certain, et il ne peut y avoir aucun doute à cet égard dans l'esprit de personne. »

Le prince de Chimay révéla alors au comte de Brandebourg le langage absolument satisfaisant tenu par le ministre de France à son retour de Paris. Il ne mentionna toutefois pas l'intervention du gouvernement français s'appropriant les déclarations de son représentant à Bruxelles. Le diplomate prussien ne pouvant en dire autant, le ministre belge crut désirable de ne pas paraître avoir reçu du ministre de France autre chose que l'équivalent de ce qu'apportait le comte de Brandebourg lui-même.

Ce dernier parut fort satisfait de l'attitude prise par la France et il affirma sa conviction que, dans ces conditions, personne ne songerait à violer la neutralité belge.

Le même jour, le ministre d'Allemagne revit le prince de Chimay et l'entretint à nouveau de l'éventualité où M. Beernaert aurait à donner à la Chambre des explications sur la situation internationale de la Belgique. Il fit observer qu'il n'avait reçu aucune communication de son gouvernement; que son langage, — et il le maintenait dans toutes ses parties, — lui était donc personnel. Toutefois, il ne trouverait nullement mauvais qu'on le citât et qu'on le mit en cause tant il était certain d'être en complet accord avec les vues du cabinet impérial.

Revenant à l'interpellation annoncée, il suggéra au prince de Chimay de répondre que si le gouvernement avait recueilli des assurances rassurantes près des représentants des grandes Puissances, c'était précisément à cause du dépôt des projets de lois critiqués, ces projets ayant prouvé la résolution de la Belgique de se défendre; il ne les aurait probablement pas obtenues s'il n'avait pas donné ces gages à ses voisins (1).

Le 1^{er} mars, le prince de Chimay recevait une nouvelle visite du comte de Brandebourg. Celui-ci venait, de la part de son gouvernement, et en particulier du prince de Bismarck, le remercier de l'expulsion de deux socialistes allemands. Le diplomate avait reçu, par le courrier envoyé pour lui donner cette mission, une pleine et entière approbation du langage qu'il avait tenu au prince le 22 février.

« Le comte de Brandebourg, écrit le prince de Chimay dans le memorandum rédigé à l'issue de la conversation, avait rendu compte à son gouvernement de cet entretien, mais il ne s'attendait pas à recevoir une réponse. Il a donc été surpris de la recevoir si rapidement, et de la voir complétée par la mission de me le dire; ce qu'il faisait, a-t-il ajouté, avec le plus grand plaisir. « C'est donc, ai-je demandé à Son Excellence, une déclaration officielle? » — « Oui », m'a répondu le comte en indiquant par le ton de sa réponse que toutefois il ne pensait pas qu'il y eut un usage public à faire de cette déclaration. « C'est donc, ai-je ajouté, l'équivalent de ce qu'on nous a fait dire de France (entretien du 22 février). » « Certainement », m'a répondu le comte. J'ai cru devoir alors, allant plus loin que le 22 février, lui reparler de la démarche française en accentuant son caractère non moins officiel que celle du gouvernement allemand.

« Le comte de Brandebourg m'a donc donné acte que l'Allemagne, comme la France, nous faisait savoir officiellement qu'elle n'avait aucun projet hostile vis-à-vis de la Belgique et qu'elle était résolue à respecter la neutralité de celle-ci. J'ai répété au comte de Brandebourg ces paroles qu'il m'avait dites le 22 février et qu'il a reconnu être bien celles auxquelles son gouvernement nous faisait dire qu'il donnait son entière et officielle approbation. »

L'approbation de la politique belge en matière d'armements était donnée également à Berlin à la fois par le prince de Bismarck, chancelier de l'Empire, et par le comte Herbert de Bismarck, secrétaire d'Etat des Affaires étrangères. En 1889, le général

(1) Note du prince de Chimay du 22 février 1887.

Verdy du Vernois, ministre de la Guerre, exprimait, au baron Greindl, successeur à Berlin du comte van der Straten-Ponthoz comme ministre de Belgique, sa satisfaction de la construction des forts de la Meuse. Enfin, l'empereur Guillaume I^{er}, à qui le roi Léopold II avait écrit au sujet de cette construction, répondait au Souverain belge : « La lettre de Votre Majesté a été pour moi une preuve précieuse de la réciprocité de notre confiance amicale et de l'accord d'idées complet en ce qui concerne la sauvegarde des intérêts militaires de la Belgique. »

La France et l'Allemagne reconnaissaient qu'en établissant une barrière sur la Meuse nous répondions aux obligations inhérentes à notre neutralité.

Cela n'empêcha pas la calomnie de la *Belgique vendue à l'Allemagne* de se propager librement en France, dès que furent déposés les projets de crédit (1), et des publicistes allemands, au cours de la dernière guerre et postérieurement, de dénoncer la construction des forts mosans comme une preuve de la violation de notre neutralité par nous-mêmes.

* * *

Il ne sera pas inopportun de dire quelques mots de l'attitude observée par l'Angleterre dans cette crise de la neutralité belge.

Le 27 janvier, le baron Lambermont avait un entretien au sujet de la situation avec lord Vivian, ministre de Grande-Bretagne à Bruxelles. Ce diplomate se montrait confiant dans l'avenir : il s'attendait à ce que les événements prissent une tournure pacifique. Il ajouta qu'en cas de guerre, la Belgique pourrait compter sur l'appui de l'Angleterre. Il ne dissimula pas cependant l'état de faiblesse de l'armée anglaise, ce qui, au début d'éventuelles hostilités, mettrait les Belges dans la nécessité de se défendre par leurs seules forces.

Quatre jours après, le 31 janvier, lord Vivian vit M. Beernaert. Il répéta au ministre ce qu'il avait dit au secrétaire général du ministère des Affaires étrangères. Il ne doutait pas que la Belgique pût compter sur l'appui de l'Angleterre en cas de complications européennes. Il avait fait savoir à son gouvernement que le cabinet de Bruxelles se confiait en cet appui. Pressenti sur la question de savoir si, à Londres, on serait disposé à provoquer un traité semblable au double traité de 1870, il se dit sans informations à ce sujet.

Le ministre britannique eut une conversation analogue avec le prince de Chimay. Il fit de ces entrevues l'objet de rapports à son gouvernement.

Le 3 février parut, dans le *Standard*, journal souvent considéré comme l'organe officieux du cabinet britannique, un article signé *Diplomaticus*. L'auteur soutenait qu'un passage de troupes étrangères par la Belgique ne devait pas nécessairement constituer un *casus belli* pour l'Angleterre si l'envahisseur s'engageait à ne pas annexer une seule parcelle de notre territoire. Dans ce cas, en effet, affirmait *Diplomaticus*, il n'y aurait pas de violation formelle de neutralité.

Le *Standard* revint sur le même sujet deux jours après. Selon ce nouvel article, l'état des fortifications élevées par la France et par l'Allemagne sur la ligne de leurs communes frontières, les empêcherait d'engager la lutte de ce côté. Pour s'atteindre, elles devraient nécessairement passer par la Belgique. Il serait de l'intérêt de l'Angleterre de se tenir à l'écart des hostilités et ses devoirs envers la Belgique seraient accomplis si elle obtenait l'assurance qu'à la paix ce pays ne verrait diminuer d'aucune manière son territoire.

Une polémique s'engagea dans la presse anglaise. Les théories du *Standard*, journal conservateur, furent soutenues par la *Pall Mall Gazette*, à ce moment de nuance libérale.

Mais, le 7 février, le *Standard* dut publier une lettre d'un cor-

respondant, qui signait *A Conservative* et qui menaçait tout leader politique, qui voudrait mettre à exécution les idées développées par *Diplomaticus*, de la perte de centaines et de milliers de voix d'électeurs conservateurs. Cette protestation ne fut pas isolée. L'*Edinburgh Review*, notamment, s'éleva contre la possibilité de voir admettre par l'Angleterre une invasion allemande en Belgique.

Le cabinet de Bruxelles ne s'en émut pas moins de l'article de *Diplomaticus*. Le caractère officieux attribué au *Standard* lui faisait craindre de trouver dans les théories de cet écrivain un reflet de la politique gouvernementale.

Le prince de Chimay se rendit, le 5 février, chez lord Vivian pour l'entretenir de l'article en question. Le diplomate anglais répondit au ministre par l'affirmation de l'inexistence en Angleterre d'organes de presse réellement officieux. Ce fait permettait de contester à l'écrit de *Diplomaticus* toute portée à ce point de vue. Il manifesta d'ailleurs l'intention d'en écrire au *Foreign Office* et d'y faire connaître, notait le prince de Chimay, « à quel point nous étions en éveil sur tout ce qui a trait à la confiance instinctive qui nous pousse dans toutes les circonstances à compter sur l'appui de l'Angleterre ».

« Lord Vivian ajouta, écrit le prince de Chimay dans un memorandum rédigé à la suite de l'entretien, que pour lui le gouvernement belge avait raison de n'envisager en aucun cas la possibilité d'une violation de la frontière; que rien ne serait plus dangereux pour l'indépendance de la Belgique qu'un fait pareil, quand même il ne devrait être que temporaire comme l'avaient dit quelques journaux anglais, et il paraît plein de confiance dans la certitude que l'Angleterre suivrait, le cas échéant, sa politique antérieure conformément à nos vœux et aux siennes propres (à lui lord Vivian). »

Dans ses rapports, lord Vivian reproduisit aussi fidèlement que possible ses entretiens avec M. Beernaert et avec le prince de Chimay. Il insista particulièrement sur la résolution où était le gouvernement belge de ne permettre aucun envahissement de son territoire, affirmant qu'il était décidé et préparé à y résister. Il répéta que, se rappelant la politique traditionnelle de l'Angleterre, le cabinet de Bruxelles comptait sur la permanence de sa protection.

Le 17 février, le ministre d'Angleterre fit part au baron Lambermont de l'approbation donnée par son gouvernement à son démenti de toute attache officielle entre le *Standard* et le cabinet de Londres.

M. Beernaert reçut la même notification de lord Vivian. Au cours de l'entretien, le ministre d'Angleterre exprima au chef du cabinet une sympathique approbation de la politique belge en matière de défense de la neutralité et, notamment, au sujet de la demande de crédits pour les forts de la Meuse. « Toujours, écrivait M. Beernaert, la traduction de cette même pensée : nous serons d'autant plus disposés à vous aider que vous en aurez moins besoin. »

Peu après, le conseil des ministres donna mission au prince de Chimay de mettre lord Vivian au courant des déclarations faites par le comte de Brandebourg et M. Bourée.

Lorsqu'il s'acquitta de cette tâche, le prince s'entendit confirmer par le ministre britannique le démenti communiqué au baron Lambermont, Mais, en même temps, sachant que le gouvernement belge aurait été heureux d'obtenir des assurances formelles de secours dans le cas d'une violation de sa neutralité, lord Vivian dut confier au ministre des Affaires étrangères n'avoir reçu aucune mission à ce sujet du *Foreign Office*. Le gouvernement anglais suivait en cette matière sa politique traditionnelle, qui est de ne jamais s'engager d'avance pour une éventualité. Mais le diplomate ne s'en dit pas moins convaincu de l'impossibilité de concevoir aucun doute sur la conduite que tiendrait le gouvernement britannique si jamais la Belgique était menacée. Il rappela que le gouvernement actuel était dans l'opposition, en 1870, et que cette opposition s'était élevée avec force contre les traités de 1870, mais non pour se dégager des obligations assumées en 1839. Si l'on avait protesté, c'était parce qu'on craignait de voir affaiblir les anciens traités par les traités nouveaux.

En 1889, le gouvernement britannique affirma publiquement que sa politique de protection vis-à-vis de la Belgique n'avait pas subi de modification. Au mois de mai de cette année, un député libéral écossais avait traité notre pays de *misérable petite monarchie*. Une éloquente protestation de M. Gladstone lui répondit : « Je m'étonne, dit l'orateur, qu'un membre de cette Chambre — et un libéral surtout, — qualifie la Belgique de « misérable

(1) La campagne de calomnies qui fut alors menée contre nous par des publicistes français, et notamment par M^{me} Adam, ne fut pas sans impressionner l'étranger.

Le baron de Borchgrave, ministre de Belgique à Constantinople, rapporte dans ses *Souvenirs diplomatiques*, p. 306, une conversation qu'il eut à ce sujet avec l'ambassadeur de Russie dans cette capitale. M. de Néldoff « demanda s'il est vrai qu'il y eût en Belgique un courant de en plus prononcé en faveur d'une entente avec l'Allemagne, et, sur la réponse de M. de Borchgrave qu'il ne connaissait en Belgique d'autre courant que celui en faveur du maintien d'une neutralité loyale et forte, il objecta : « Mais le Roi n'est-il pas personnellement allé trop loin dans la voie allemande ? » Vos nouvelles fortifications ne sont-elles pas élevées contre la France ? » M. de Borchgrave répliqua que les discussions qui ont eu lieu dans les Chambres ont pleinement édifié le public belge à cet égard. « Mais elles ont laissé planer des doutes à l'étranger » fit M. de Néldoff. »

petite monarchie! » Il n'est pas, dans toute l'Europe, de monarchie dont l'exemple soit plus salutaire; il n'existe pas, sur la carte, de localité où les principes constitutionnels aient été plus vénéérés et observés qu'en Belgique (*Bruyants applaudissements*) depuis l'époque où le prince Léopold fut choisi comme premier Roi de ce pays jusqu'à l'heure présente où le souverain régnant, Léopold II, marche sur les traces de son père, pour le plus grand bonheur de son pays. Si c'est là une « misérable petite monarchie », alors que Dieu ait pitié du genre humain! Il n'y a rien de plus bienfaisant que la Belgique parmi tous les pays où se pratiquent les institutions monarchiques et je crois être le fidèle interprète des sentiments de cette Chambre en déclarant que la Belgique et son Souverain jouissent de toute notre sympathie (*Applaudissements.*) et peuvent compter sur notre appui en toute occasion (*Vifs applaudissements.*) »

Il résulte de ce que l'on vient de lire que les constructions de la Meuse eurent l'approbation formelle de l'Angleterre, de la France et de l'Allemagne, les trois Puissances garantes de notre neutralité les plus intéressées à son maintien. Des deux autres, l'Autriche et la Russie, aucune ne fit, à notre connaissance, entendre de critique.

Ces constructions constituaient une manifestation très nette de la conscience avec laquelle nos gouvernants de 1887 entendaient respecter et assurer le statut que l'Europe avait en 1831 et 1839 donné à la Belgique.

A. DE RIDDER.

Directeur général
au Ministère des Affaires étrangères

Mon filleul fait de l'iconographie

Conte pour la Fête des Rois.

Mon filleul a six ans et demi. Pour être plus précis, il aura sept ans le 25 juillet prochain, en la fête de saint Jacques, patron des pèlerins et patron de mon filleul, qui n'a encore du pèlerin que la vocation. Mais cette vocation, il l'a très vive.

— Parrain, quand je serai grand, tu m'achèteras une coquille et nous irons en auto à Lourdes, à Lisieux, en Suisse et à Jérusalem...

La mère de Jacques est allée à Lourdes et à Lisieux, et pleure sur Jérusalem, où elle n'ira probablement pas. Mais le pèlerinage suisse est une invention de Jacques lui-même, méditant sur des cartes postales. Quant à la coquille, c'est un résultat inespéré des leçons d'iconographie que j'ai données à Jacques dès son âge le plus tendre. Saint Jacques porte un bourdon et une coquille. J'ai expliqué à Jacques à quoi servait un bourdon. Il en a conclu sans hésiter que le bourdon n'était pas utile à l'automobiliste. Il a conservé la seule coquille et n'a pas songé à la remplacer par une gourde. D'ailleurs, je ne lui ai pas appris ce qu'était une gourde; il le saura toujours assez tôt.

Jacques, en attendant que nous partions en auto pour Jérusalem et la Jungfrau, est surtout impatient d'avoir sept ans : parce qu'il sait, de source sûre, — les autorités combinées de sa mère, de son père et de son parrain, — qu'il ira à la messe tous les dimanches. Actuellement, on le laisse à la maison sous les prétextes les plus futiles : il fait froid; il fait chaud; il pleut; il vente; Jacques tousse; on n'a pas le temps de l'habiller; il n'a pas fini son chocolat, etc. C'est très humiliant, et très ennuyeux...

— Quand j'aurai l'âge de raison, parrain...

— Oui, Jacques, quand tu auras l'âge de raison, et même la raison qui te sera donnée par surcroît, pour la punition de ta mère et pour notre punition à tous...

— Tu dis, parrain?

— Rien, une vieille habitude... Il est bien entendu que quand tu auras l'âge de raison, il faudra te conduire à la messe le dimanche et les fêtes d'obligation. J'ai toujours pensé que le purgatoire commençait en ce monde. C'est un grand avantage pour les

pêcheurs; mais nous en prenons une idée assez lugubre de ce que sera le vrai purgatoire...

Oui, dans six ou sept mois, Jacques, à moins de motif grave, ira régulièrement à la messe. Bien qu'il n'ait sur la durée que des idées fort confuses, il n'ignore pas que l'échéance est prochaine. Sa joie est immense. Mais sa mère ne la partage point. Je crains que sa mère n'ait quelque raison de se méfier et que Jacques n'aborde l'étude de la liturgie par le côté le plus fâcheux. Sa turbulence et sa curiosité prennent les formes les moins discrètes, et il s'est écrié un jour au *Dominus vobiscum* :

— Maman, qu'est-ce que le prêtre nous a dit?

C'est à la suite de quelques initiatives aussi malheureuses que celle-là que la mère de Jacques a décidé de saisir tous les prétextes pour ne conduire son fils à l'église qu'aux heures de solitude. Bientôt, les prétextes devront être abandonnés. La mère de Jacques a déjà témoigné de ses inquiétudes, et aurait même voulu me charger d'une mission de confiance : persuader mon filleul qu'aimer le bon Dieu, c'est bien le premier de nos devoirs, mais qu'il n'est pas inutile, surtout à son âge de mettre nos actes en accord avec nos sentiments et de prouver notre amour par quelques marques extérieures de respect; que la messe est sans aucun doute un beau spectacle, mais qu'il ne faut pas s'y intéresser exclusivement aux mouvements du prêtre, encore moins à ceux de l'enfant de chœur; que les statues de l'église sont extrêmement curieuses, mais que l'érudition sacrée doit réserver ses manifestations pour des heures différentes de celles des offices; que l'aumône est un acte vertueux, mais qu'il est préférable de ne pas la faire en mettant une poignée de billes dans le plat du quêteur...

J'ai décliné cette mission, qui m'a paru d'autant plus délicate que les sentiments profonds de Jacques sont excellents et que seules leurs manifestations prennent une forme un peu tapageuse. Le jour où il vida avec fracas ses poches à la quête paroissiale, il reçut quelques remontrances assez vives qu'il repoussa respectueusement :

— Mais, maman, tu m'as dit qu'il fallait donner au bon Jésus ce que nous avions de plus cher au monde; j'ai donné mes billes...

La mère de Jacques a détourné la conversation : elle ne trouvait pas de réponse... Je n'ai jamais pu savoir si elle était, ou plus fière des arguments de son fils, ou plus honteuse de l'incident des billes, qui avait défrayé pendant huit jours la chronique locale de notre petite ville. J'ai appris que quelques âmes, pleines d'onction et de charité, avaient bâti sur cet événement des prophéties hasardeuses : que mon filleul finirait par l'échafaud en ce monde, et par l'enfer en l'autre parce qu'il n'y avait pas de peine plus grave.

J'ai cependant promis que je chercherais toutes les occasions d'user sur Jacques de mon influence pour que la messe dominicale, à laquelle nous courons, n'exaspère qu'honnêtement la patience de sa mère. Je n'ai garanti aucun succès.

Aux approches de Noël, Jacques fut hanté par un problème nouveau et dont il demanda à ma science une solution reposante :

— Qu'est-ce que c'est qu'un nègre? Pourquoi y a-t-il un nègre à la crèche?

On ne se débarrasse point de Jacques avec des à peu près. Et il est inutile de chercher des faux-fuyants et de masquer son ignorance derrière des considérations générales sur la maturité d'esprit insuffisante de l'élève. A la première expérience, j'ai été dégoûté de ce système qui m'a valu des heures de torture et plusieurs assauts en règle. Je me suis bien juré qu'on ne m'y reprendrait plus. Lorsque Jacques fonce, il n'y a qu'un système possible de défense : prendre le petit taureau par les cornes. Les feintes sont inutiles. L'animal ne désarme pas.

La première question reçut aisément une réponse satisfaisante. Je défilai sans conviction quelques banalités sur la race nègre et sur l'Afrique. Jacques écouta sans broncher et se contenta à peu de frais. Il était clair que la difficulté n'était pas là. Avec la seconde question, nous abordâmes une région semée d'écueils. J'eus un vertige en les apercevant.

Notre église possède un vitrail du XVI^e siècle dont la partie centrale représente la Passion, et les médaillons latéraux les scènes de la Vie de Jésus. Jacques, sur cette œuvre d'art, est de toute première force : l'âme du bon Larron est emportée par un ange; l'âme du mauvais Larron est prise par un diable...

— Parrain, regarde, un diable, c'est tout de même plus amusant qu'un ange... L'ange ne gigote pas, tandis que le diable...

— Jacques, on ne dit pas : gigoter; on dit : se démener...

J'essaie de détourner la conversation sur des questions de langue; mais je pense : cet animal-là ne va pas tarder à découvrir que le vice est plus amusant que la vertu... Où ceci nous conduira-t-il?

L'Adoration des Rois de notre vitrail a, en particulier, conquis toutes les faveurs de Jacques. Il connaît les noms des Rois et la Nature de leurs présents; l'or se passe d'explications...

— Qu'est-ce que c'est que l'encens, parrain?

— Ce... qu'on brûle dans les encensoirs; Jacques...

— Ah! oui, à la grand'messe, où j'irai bientôt tous les dimanches; tous les dimanches, parrain...

J'approuve cette manifestation de piété, bien assuré que la mère de Jacques ne s'imposera pas une heure et demie de sueurs froides, quand il lui sera permis de faire remplir à Jacques en une demi-heure ses devoirs de bon chrétien.

— Et la myrrhe, parrain?

— Hum! hum!... c'est... un parfum oriental... Regarde, Jacques, comme le vieux Roi est poli : il a été sa couronne pour saluer la sainte Vierge et l'Enfant Jésus. Quand ce sera le tour des deux autres Rois de venir se mettre à genoux, eux aussi tireront leur couronne, que, pour le moment, ils ont gardée sur le tête...

J'évite ainsi de subir sur la myrrhe un examen trop approfondi; Jacques s'absorbe dans la contemplation des trois Rois. Sur les images de ses livres, il y a parfois un roi; trois, jamais!

Hélas! Je suis tombé, de Charybde en Scylla. Jacques a trop bien regardé les Rois du vitrail, et trop bien regardé aussi les Rois de la crèche que M. le curé fait installer chaque année dans son église. Sur tout, il a trop comparé.

Sur le vitrail, il n'y a pas de Roi nègre, parce que ce thème iconographique, assez tardif, n'est apparu dans notre pays qu'au XVII^e siècle. Mais parmi les statues peintes qui viennent du quartier Saint-Sulpice, il y a un monarque du plus beau noir.

Et Jacques, implacable, me met au pied du mur :

— Parrain, pourquoi le troisième Roi n'a-t-il pas toujours la même couleur?

Je connais, à peu près, la réponse, et je pourrais répéter scrupuleusement, et même avec quelque scepticisme, ce que les savants nous ont enseigné sur l'origine et le développement du thème iconographique du Roi nègre. Mais Jacques est un observateur de moins de sept ans...

Je passe à l'attaque, pour gagner quelques minutes de réflexion :

— Où as-tu vu cela, Jacques, que le troisième Roi change de couleur?

— A la crèche de l'an dernier, parrain; tu verras toi-même dans huit jours : le Roi est un nègre; c'est un blanc sur le vitrail... En vrai, comment était-il? Qui est-ce qui s'est fichu dedans?

— Jacques, je te répète une fois de plus que tu es un enfant mal élevé. On dit : se tromper...

— Qui est-ce qui s'est trompé, parrain?

Cette docilité m'ennuie. Ici encore une diversion sur les mots qui expriment l'erreur m'aurait été agréable; au besoin, je l'aurais prolongée par des considérations sur l'éducation moderne en général et sur l'usage de l'argot en particulier. Ma planche de salut craque...

— Que représentent les trois Rois, Jacques?

— Les trois âges de la vie humaine...

— Très bien, Jacques. Et encore?

— Les trois parties du monde, connues autrefois...

— Qui sont?

— L'Europe, l'Asie, et l'Afrique...

— Eh! bien, tu ne devines pas? Je t'ai dit, tout à l'heure, que les nègres habitaient l'Afrique... Alors?

— Oui, mais sur le vitrail, les trois Rois sont blancs!...

Il me semble avoir trouvé une porte de sortie... honorable. Mais encore faut-il ne l'ouvrir que prudemment et démontrer à Jacques que le problème qui l'inquiète est, au fond, une chose fort simple : c'est cela qui n'est pas simple!

— Laisse-moi finir! Les nègres habitent l'Afrique, où il y a aussi des blancs... Les artistes ont le droit de choisir. Autrefois, ils préféraient le blanc; aujourd'hui, ils aiment mieux le nègre... C'est aujourd'hui qu'ils ont raison!

— Pourquoi, parrain?

— Ecoute bien, Jacques! Les statues et les images chrétiennes que tu aimes tant, et qui rendent l'église plus belle, servent à deux choses : d'abord à nous rappeler les événements de la vie de Jésus, de la Vierge et des Saints; ensuite, à nous en faire comprendre le sens. Ceci s'appelle le symbolisme. C'est un mot que

tu ne connais pas, mais ne t'inquiète pas de ce détail. Le Roi nègre est là pour nous enseigner que le petit Jésus est venu sur la terre sauver tous les hommes : les noirs comme les blancs. Et quand tu vois un Roi nègre, tu dois penser tout de suite à ce que je te dis...

Jacques tombe dans une profonde méditation, pendant que je goûte un repos mérité, non d'ailleurs sans une secrète inquiétude : j'ignore encore quelle va être la réaction... Je me garde de troubler le long silence... Et, brusquement :

— Alors, parrain, puisqu'il y a un bœuf et un âne à la crèche, cela signifie que le petit Jésus est venu sauver les animaux?

— En tout cas, qu'il les aime, Jacques, comme tu dois les aimer toi-même et, par exemple, ne pas faire trop de misères à ton chat! Une autre fois, je te prouverai cela en te racontant la vie de saint François d'Assise...

Mais déjà Jacques ne m'écoute plus. Il a filé! Et je l'entends crier dans une pièce voisine :

— Maman, je suis sûr que tu ne sais pas pourquoi il y a un nègre à la crèche! Je vais te dire, maman; je vais te dire!

— Plus bas, Jacques, plus bas! Tu vas réveiller ta petite sœur avec tes histoires de nègre...

ALEXANDRE MASSERON.

Bismarck et les Evêques belges

L'incident allemand de 1875

Le secrétaire de la *Revue générale* a une façon particulière de signaler à l'attention des lecteurs de *La revue catholique des idées et des faits* les articles que publie sa revue.

J'ai cru pouvoir y exposer objectivement, documents à l'appui, et dans le recul d'un demi-siècle, un incident qui mit aux prises Bismarck, nos évêques, le gouvernement belge de 1875, présidé par Jules Malou, et l'opposition conduite par Frère-Orban. L'importance réelle de cet incident apparaîtra le jour, peut-être pas éloigné, où s'ouvriront certains dossiers de notre *Foreign Office*. Mgr Schyrgens, en attendant, l'a apprécié à la flamme des indignations de sa vingtième année, ce dont, en quelque manière, il conviendrait de le complimenter.

Il qualifie de pusillanime le gouvernement qui cependant se pressa bien peu de répondre à la note allemande du 3 janvier 1875. Disraeli ne fut-il pas interrogé, le 12 avril suivant, à la Chambre des Communes sur les mesures que prendrait le gouvernement britannique si l'indépendance de la Belgique était mise en péril par suite du refus opposé par Bruxelles aux sollicitations de Berlin?

Parlant de Léopold II, ce clairvoyant, Mgr Schyrgens attribue à la peur ce qui était vigilance diplomatique et conscience de notre infériorité militaire. Et, par après, il loue sans réserves le seul membre de l'épiscopat belge qui n'ait pas cru devoir tenir compte de l'avis du cardinal secrétaire d'Etat Antonelli, disant au cardinal Dechamps que plutôt que de parler une nouvelle fois « il valait mieux se cantonner dans la réserve ». Je n'aurais pas dû, me dit-on, qualifier d'éclat inopportun la fameuse phrase de Mgr Gravez. Il me suffit, « complaisant biographe », que le point de vue de Rome ait été celui de Jules Malou plutôt que celui de l'évêque de Namur.

Mgr Schyrgens, qu'il me permette de le lui dire, s'éloigne encore de l'objectivité lorsqu'il commente l'incident parlementaire que j'ai rappelé. L'ordre du jour de M. Orts fut envers Malou tout le

contraire d'un acte amical; je croyais l'avoir clairement établi. Et ne ressort-il pas assez des textes cités que le mot *regrets* ne visa jamais tout l'épiscopat belge, mais seulement une phrase de Mgr Gravez?

Le très distingué chroniqueur de *La revue catholique des idées et des faits* veut bien dire qu'il attend avec impatience le volume dont je viens de publier un chapitre. Je me demande s'il faut que je continue d'exposer à je ne sais quel jeu de massacre Malou

et ses co-équipiers ou amis, le comte de Theux, le baron d'Anethan, Adolphe Dechamps, Victor Jacobs, Beernaert, Woeste, ces « trembleurs catholiques-libéraux » qui peuvent étonner par leur modération, mais n'en furent pas moins au premier rang de « cette génération de croyants et de lutteurs qui assura, pour près de quarante ans, le pouvoir aux catholiques? »

Baron DE TRANNOY.

Les idées et les faits

Chronique des Idées

A propos de

« La vraie vie de saint Vincent de Paul »

Ce titre-là m'a choqué, comme il a chiffonné René Benjamin, qui ne s'est pas fait faute de le marquer dans son article mi-figue, mi-raisin, paru ici-même. A première vue, l'auteur qui vient, deux cent soixante-sept ans après la mort de son héros, vous annoncer qu'il l'a enfin découvert est bien fait pour surprendre. Et cependant, il en faut convenir, le titre d'Antoine Rédier n'est pas forfanterie ni galéjade; c'est la pure vérité et de l'avoir étalée au frontispice, pour que nul n'en ignore, n'est-ce pas d'une belle franchise et d'une noble confiance en soi qui l'inspire aux autres?

Le cas de saint Vincent de Paul, grand homme et grand saint, n'est d'ailleurs pas unique. Soyez persuadés que si Augustin ne nous avait pas laissés ses *Confessions*, des hagiographes se seraient rencontrés, après de pieux chroniqueurs, pour nous narrer, par le menu, son édifiante jeunesse. Il est si naturel dans l'éblouissement d'admiration où nous jette la carrière d'un saint, de ne plus nettement discerner ses débuts, de le supposer, au seuil de la vie, tel qu'il apparut à son apogée. Trompeuse perspective qui prolonge jusqu'à la naissance la sainteté consommée des derniers ans. Ce que la manie de l'édification a fait commettre de sottises est inénarrable. L'homme disparaît dans le saint, la nature dans la grâce et on leur superpose un être artificiel, une fiction de l'esprit, un automate surnaturalisé dont tous les gestes, depuis le berceau jusqu'à la tombe, furent des prodiges de vertus.

La merveille, au contraire, c'est de faire voir comment Dieu tire de la fange adamique, d'ordinaire par une lente progression, des âmes où sa beauté se mire. La forte édification, c'est de montrer l'homme avec ses tares dans le saint en formation et de nous convaincre que ces héros de la vertu connurent toutes nos faiblesses, tous nos obstacles et que nous possédons tous leurs moyens et tous leurs secrets.

Comme l'esthétique nouvelle a répudié ces images figées de plâtre, fabriquées en série, qui confondent la gravité avec l'air béat, la critique historique a fait bonne justice de ces saints éternellement taillés sur le même patron, coulés dans le même moule, uniformément ennuyeux et en dehors de la réalité. Il faut se féliciter grandement de l'heureuse réaction qui a rompu avec cette esthétique affadissante, à l'eau de guimauve et ne pas ménager l'applaudissement aux historiens qui travaillent sur le document et sur la vie. Je dis le document et la vie. L'hypercritique myope ne lève pas les yeux de dessus ses papiers, il s'y rive, esclave de la lettre et n'hésitera pas à rejeter dans les limbes du néant un saint, dont l'existence est affirmée par une tradition immémoriale, dès là que son état civil n'est pas dûment authentiqué, paraphé et légalisé. Naguère, saint Eustache, honoré depuis des siècles dans Rome, faisait son plongeon dans le vide absolu. Admire qui voudra, cette science des modernes dénicheurs! Le document n'est pas l'unique source du vrai et il importe de le vivifier par l'esprit. Le situant dans son milieu, l'interprétant d'après la mentalité de l'époque à laquelle il appartient, il faut s'efforcer de le comprendre sans le surfaire ni le sous-évaluer.

La tâche n'est pas aisée, elle requiert le doigté, la pénétration psychologique et parfois même un certain sens divinatoire.

Nombreuses sont aujourd'hui les Vies de saints dignes de l'histoire, sincères, fidèles, vivantes, révélatrices des dessous de la sainteté et parlantes à l'esprit comme au cœur. On reproche parfois à ces hagiographes de faire l'économie du miracle, du surnaturel, en se bornant trop à l'étude des faits sérieusement établis, à l'étude de l'homme. Dans quelle mesure ce reproche est-il mérité? C'est à voir en chaque espèce. Voiler le thaumaturge pour ne laisser paraître que l'homme, le grand homme, serait une infidélité historique. Expliquer Jeanne d'Arc sans le surnaturel, c'est tomber dans l'absurde. Mais, quoi qu'en disent les pointus le *Saint Bernad*, de Vacandard, pour citer un exemple topique, est une œuvre puissante d'érudition où, pour être sobrement marquée, l'action divine n'est pas sacrifiée. Le *Saint-Bernard*, de Georges Goyau, écrit de verve dans une langue chaude, colorée, est un livre entraînant que tout le monde voudra lire et qu'on ne lira pas sans concevoir pour le héros, une admiration passionnée. Au premier historien, j'ai entendu une bouche autorisée reprocher le manque d'onction, au second, le manque de simplicité; j'avoue détester l'onction qui se montre, qui ruisselle, et ne pas goûter la sécheresse qu'on appelle simplicité.

Assurément, les Vies de saints laïcisées, comme la *Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus*, de M^{me} Mardrus, sont une sorte de contrefaçons, susceptibles cependant de faire pénétrer la confiance en la petite Sainte dans des milieux inaccessibles à la piété. Mais, sur un plan supérieur, les Vies humanisées de certains saints, dès là que le surnaturel y reste sous-entendu et subjaçant, ne sont pas pour nous déplaire : tel le *Saint Augustin* de Louis Bertrand.

* * *

C'est du dehors aussi qu'Antoine Rédier étudie Vincent de Paul, ne se reconnaissant pas l'aptitude à démêler les ressorts mystérieux de la grâce. Qui donc lui en fera grief? Ne serait-ce pas forcer la porte du sanctuaire où Dieu se cache que d'agir autrement?

Le mérite éclatant de cette nouvelle Vie est d'être une œuvre de sincérité, de loyauté parfaite qui ne dissimule rien de la première période de l'histoire du saint, telle qu'elle a été mise au jour par des recherches récentes.

Il y a des années qu'un savant prêtre de la Mission, M. Coste, accumule les documents sur l'illustre fondateur des Lazaristes et déjà, depuis 1901, quatorze volumes in-4^o, ont été publiés par lui, chez Gabalda, sous le titre : *Saint Vincent de Paul, — Correspondance. Entretiens. Documents*, sans compter divers articles et opuscules ayant trait à la vie et aux œuvres du saint. Cette vaste publication est une mine d'or et Antoine Rédier est un des premiers qui l'exploitent. Il n'a pu s'empêcher de constater que de parti-pris, les premiers biographes de saint Vincent, à commencer par Abelly, avaient, dans un dessein mal conçu d'édification quand même, pallié, fardé, défiguré les débuts de Vincent de Paul, et il a voulu les restituer à la vérité autrement intéressante. Je me borne ici à relever un point, me proposant de donner ailleurs une vue d'ensemble du sujet.

Le point de départ des étonnements et des découvertes d'Antoine Rédier sur ce terrain, c'est la date de la naissance de M. Vincent

Depaul, ainsi appelé du nom d'un lieu — dit de Pouy, près Dax. Chose étrange, on l'a fait naître d'un commun accord en 1576, le 24 février, alors qu'il est hors de toute contestation qu'il est né cinq ans plus tard, en 1581. L'erreur initiale voulue par les disciples du saint, a été répétée par tous les historiens sans exception, notamment par Arthur Loth et Emmanuel de Broglie. On a triché au lendemain de la mort sur l'âge de Vincent. Pourquoi? Parce que, en respectant la vraie date de 1581, on était obligé de reconnaître qu'il avait été ordonné prêtre à l'âge de dix-neuf ans, puisqu'il l'avait été indubitablement en l'année 1600.

Quoi! prêtre à dix-neuf ans, sans indult, en violation flagrante du décret du Concile de Trente, qui prescrit l'âge canonique de vingt-cinq ans! Quand, au lendemain de la mort du Saint, le bon frère Ducorneau trouva dans le bureau du défunt toutes les pièces établissant la date, le lieu, les conditions de l'ordination, il ne put se défendre d'avoir découvert une faute dans la vie de son père.

Il apparut à tous aussi qu'on l'avait fait sous-diacre, puis diacre, à trois mois de distance, autre dérogation certaine au décret tridentin. Au surplus, l'ordination hâtive s'avérait assez singulière. Tonsuré et minoré en 1596, il se rend à l'Université de Toulouse pour y faire ses études théologiques. Pour subvenir à ses besoins, car il est fils de pauvres paysans, il exerce un préceptorat, en vacances, au château de Buzet, à cinq lieues de Toulouse, et, par surcroît de chance, il obtient, à la rentrée, que les deux fils du seigneur le suivront à Toulouse pour y étudier sous sa surveillance. Au cours des vacances de 1598, M. Depaul, comme on écrivait alors, se rend en hâte à Tarbes pour y recevoir le sous-diaconat, à dix-sept ans, des mains de Mgr Diharse, et trois mois après, le diaconat. De retour à Toulouse, le précepteur adjoignit d'autres pensionnaires aux fils du châtelain, dans une sorte de pension de famille, qui ne fut pas très prospère, car M. Vincent nous apprend qu'il s'était fort endetté à Toulouse. Mais il ne perd pas son temps, il est très pressé d'arriver. Il y a un archevêque à Toulouse, où il habite, un évêque à Dax, son diocèse d'origine. Il faut supposer qu'il n'escompte pas leur condescendance ou leur faiblesse, puisque, à la date du 23 septembre 1600, il s'en va recevoir la prêtrise, à dix-neuf ans, à Périgueux, des mains d'un évêque aveugle et moribond, François de Bourdelle, qui l'ordonne dans la chapelle domestique de son château de Saint-Julien.

Lorsque la vérité de ces faits, absolument authentiques, apparut aux bons frères, disciples enthousiastes du Saint, témoins émerveillés d'une vie prodigieuse, avec laquelle ces faits ne se conciliaient pas aisément, on décida qu'on éviterait le scandale de ces révélations posthumes et qu'en l'absence de toute pièce officielle sur la naissance, on fixerait celle-ci au mardi de Pâques 1576, pour faire cadrer la date de l'ordination sacerdotale avec les exigences du droit canon. Le tour fut joué avec plus de naïveté que de mauvaise foi et il réussit, il devait s'imposer jusqu'à la révision historique de M. Coste.

* * *

Mais pourquoi cette entrée expéditive, irrégulière au service des autels? Où courait donc le trépignant abbé? Pourquoi brûlait-il les étapes, devançant-il l'âge légitime? Était-ce par une avidité toute surnaturelle et mystique? Mais Abelly nous a dit le contraire: « On lui a ouï dire qu'il avait une telle *appréhension* de la majesté de cette action toute divine qu'il en tremblait et que n'ayant pas le courage de célébrer publiquement, il choisit plutôt de dire sa première messe dans une chapelle retirée à l'écart, assisté seulement d'un prêtre et d'un servent. » Scène d'imagination, popularisée par l'image, qui est matériellement et moralement controuvée.

Le secret de la hâte avec laquelle Vincent de Paul se précipite vers le sacerdoce n'est pas un motif de haute inspiration, mais tout humain. Nous en tenons l'aveu de l'intéressé lui-même. Parlant d'un prélat puissant en cour de Rome, il mande à M. de Comet, son correspondant: « Mon dit seigneur m'a commandé d'envoyer quérir les lettres de mes ordres, m'assurant de me faire du bien et *très bien pou voir de bénéfice.* » C'est écrit à la date du 26 juillet 1607. Un peu plus tard, il ajoute: « Cette sienne affection et bienveillance (du prélat susdit) me fait promettre, comme il me l'a promis aussi, le moyen de *faire une retirade honorable*, me faisant avoir à ces fins quelque honnête bénéfice en France. » Enfin, en 1610, il se montre ingénument à découvert

dans une lettre à sa mère: « J'espère tant en la grâce de Dieu qu'il bénira mon labeur et qu'il me donnera bientôt le moyen de faire une honnête retraite pour employer le reste de mes forces auprès de vous. »

Assurément, Vincent de Paul, à l'âge de vingt-sept, vingt-neuf ans, modeste arriviste, n'ambitionnait qu'une honnête et innocente retraite chez sa mère pour l'aider à vivre!

Ah! quelle dégringolade! Absence d'idéal chez ce paysan gascon, qui vise tout de suite à un poste de tout repos et modérément lucratif. Ah! comme il se condamnera plus tard avec une implacable sévérité quand il s'écriera: « que les parents sont des empêchements à notre perfection. »

« Ceux qui se font d'Eglise, observe justement Auguste Rédier, pour sortir leurs père et mère de la misère ont trouvé en Vincent, tout le long de sa carrière, un juge implacable, et dont il faut bien dire que, parfois, la dureté scandalise. » Dans une conférence du 2 mai 1659 se rencontrent ces mots terribles: « La règle dit encore une chose qui semble rude, néanmoins il faut baisser la tête: le Fils de Dieu l'a dit tout net que, pour renoncer à soi, il faut haïr ses parents. »

Dans un mouvement de réaction, manifestement exagéré, contre les servitudes familiales, dont il entend affranchir l'homme de Dieu et des âmes, et au souvenir de ses faiblesses d'antan à l'égard des siens qu'il avait aimés d'un amour de chair, il poussa la dureté jusqu'à se désintéresser de ses pauvres parents réduits à l'aumône, jusqu'à demander pardon, à genoux, devant toute la Compagnie, pour « avoir souffert qu'un sien pauvre parent fût venu céans prendre son repas pendant un espace de temps. »

Eh! bien, toute la pieuse légende d'un Vincent de Paul naissant à la vertu, comme à la vie, n'obéissant, dès le début, qu'à des vus hautement surnaturelles et s'élançant, dès son point de départ, vers la sainteté, cette légende, il fallait la détruire, cette floraison parasite, il fallait l'arracher du champ de l'histoire. La vérité est autrement humaine, prenante, tonifiante. Vincent de Paul a les défauts du paysan besogneux. Intelligent et pieux d'ailleurs, de mœurs pures, il s'engage dans la prêtrise pour de bons motifs, sans doute, mais auxquels s'ajoute un alliage d'intérêt personnel et familial. A cette époque turbulente, où les saints canons entrent difficilement en vigueur, il tient de son temps et de son milieu, il envisage dans la prêtrise une pieuse carrière et un métier avantageux. Il s'y pousse. Mais Dieu l'attend. Il l'a choisi pour en faire un vase d'élection. Il lui a donné le génie, une intelligence vaste, ordonnatrice, pénétrante. Il lui a donné un cœur, que la charité dilatera. Il l'achemine lentement vers la sainteté.

Il se dépendra des vus humaines, les écailles lui tomberont des yeux, il sentira comme personne la sainteté sublime qu'exige le ministère sacerdotal et il fondera un Institut pour la régénération du clergé. Il descendra jusqu'au fond des misères humaines et il fera jaillir de son âme dévorée par la charité des œuvres immortelles pour la rédemption des malheureux. Il sera l'apôtre de la charité, le saint Jean de l'époque moderne et nulle influence ne pourra s'élever à la sienne dans l'ordre de l'action sociale.

Mais il ne se videra que lentement de l'égoïsme paysan pour se remplir de charité divine. Il ne sera pas foudroyé par la grâce, mais, progressivement, à la faveur des circonstances, à mesure que son humilité jette en lui de plus profondes racines; il s'élèvera jusqu'aux cimes de la sainteté.

C'est ce que Antoine Redier nous a raconté dans un livre chaleureux, dont l'intérêt renaît à chaque page. C'est ce qu'il nous a montré plutôt dans un tableau coloré et vivant. Tous les catholiques, tous les admirateurs de saint Vincent lui en sauront gré, ils lui devront, le vrai Vincent, dépouillé des fallacieuses légendes, le Vincent, grand homme et grand saint, qui, pour s'être conquis sur lui-même, n'en est que plus grand.

J. SCHYRGENS.

P. S. — Que le baron de Triannoy — dont on vient de lire la réponse à ma dernière chronique — s'en étonne peu ou prou! Eh! bien, oui, ma vieillesse garde indéfectiblement les convictions, les enthousiasmes, les idéals de ma vingtième année et je les emporterai dans ma tombe. Septuagénaire, je vibre encore, ultramontain impénitent, à l'unisson des Gravez, des Périn, des Verspeyen. Dès qu'on touche à ceux-là, je bondis.

Secrétaire d'une *Revue*, chroniqueur de l'autre, de chacune serviteur loyal, homme-lige d'aucune, je porte partout une légitime indépendance.

De toutes les critiques du baron de Trannoy, une seule me touche, l'insinuation d'en avoir pris à l'aise avec un texte cité, en faisant passer pour geste amical envers Malou l'ordre du jour, hostile aux évêques, proposé par M. Orts, son ami d'ailleurs, mais à qui il semble bien qu'il l'ait amicalement reproché. C'est l'apparence. Voici la réalité : Cet ordre du jour, soi-disant inamical, fut de fait accueilli par Malou comme s'il avait été envers lui le geste le plus amical ! Ne l'a-t-il pas accepté, épousé, purement et simplement, dans la teneur intégrale où il fut libellé, avec toute la portée que lui donnait son auteur, sans limitation ni restriction d'aucune sorte ? La réalité vraie réduit à zéro l'apparence contraire.

Enfin, là où je reconnais plus difficilement le parfait galant homme, c'est quand le baron de Trannoy méconnaît la précieuse réclame que je taille à son livre en le présentant comme susceptible d'exciter, au moins, l'intérêt de la contradiction.

J. S.

ANGLETERRE

Europe et Etats-Unis

D'après un article de M. Wickham Steed. Pensées « d'après coup » (After thoughts) sur l'Amérique. Les Etats-Unis et la Paix, dans The Review of Reviews, du 15 décembre-15 janvier 1928.

Les Américains sont, pour la plupart, francs adversaires de toutes subtilités, généreux jusqu'à l'excès — surtout dans l'Ouest et le Middle-West ; cependant, très susceptibles lorsqu'ils s'imaginent que des étrangers veulent leur en imposer. Ils sont rares ceux qui peuvent critiquer l'Amérique d'une façon acceptable aux Américains. En ce qui le concerne, M. Wickham Steed est arrivé, au cours de sa récente tournée, à des conclusions qui touchent à la Grande-Bretagne bien plus qu'aux Etats-Unis.

Une organisation existe en Amérique, depuis 1914, qui a nom *Alliance mondiale pour l'amitié internationale par l'intermédiaire des Eglises*. Au cours de la guerre, elle est restée inactive. Elle a recommencé à fonctionner depuis la paix ; en 1925, elle convoqua, en Suède, un congrès auquel assistaient, pour la première fois, des représentants des Eglises protestantes d'Allemagne. A la suite de la réception fraternelle qui leur avait été faite, celles-ci adressèrent une circulaire aux branches française, britannique et américaine de l'Alliance mondiale, leur demandant de libérer le peuple allemand de la tare de la « culpabilité de guerre ». C'est à l'occasion des échanges de vue auxquelles cette requête donna lieu que M. Wickham Steed fut invité à parler à un congrès de l'Alliance, qui devait avoir lieu à Saint-Louis, du 8 au 11 novembre 1927.

Il dut parler, en outre, dans divers autres centres, au total : vingt-neuf discours en dix-huit jours.

Les idées qu'il voulait soumettre à ses auditoires américains peuvent se résumer dans les deux questions suivantes :

1^o Avons-nous tort, avons-nous raison de supposer, en Europe, que le peuple américain est toujours aussi opposé à une guerre d'agression qu'en novembre 1918 et que jamais il ne viendra en aide à un peuple agresseur d'aucune façon ?

2^o A supposer que nous ayons raison, ne pourrait-il pas être déclaré, dès à présent, à titre de principe fondamental de la politique américaine, que les Etats-Unis n'appuieront jamais, ni directement, ni indirectement, une nation qui ferait la guerre sans avoir au préalable recouru à l'arbitrage ou à la médiation ?

Invariablement ces deux questions ont reçu un accueil sympathique. Le Congrès de Saint-Louis notamment a voté une résolution contenant un passage correspondant étroitement aux desiderata de M. Steed ; cette résolution a été adoptée, après un discours de M. Newton D. Baker, ancien ministre de la Guerre, préconisant une série de mesures tendant à favoriser la paix.

Il existe cependant une série de circonstances de nature à inspirer dans ce domaine un certain scepticisme. La tentative du président Coolidge de faire participer les Etats-Unis à la Cour permanente de La Haye s'est terminée par un échec ; à supposer que les pourparlers avec la France au sujet de la proposition Briand aboutissent, il n'est nullement certain que l'accord éventuel à intervenir soit ratifié par le Sénat ; le tiers des sénateurs plus un sera toujours à même de défaire tout arrangement conclu

par le Président et le Département d'Etat (ministère des Affaires étrangères).

Il y a autre chose encore : les Américains se méfient de l'Europe. Ils la voient habitée par plusieurs douzaines de peuples querelleurs, lesquels entretiennent des armées dirigées l'une contre l'autre et se sont entouré de hautes murailles douanières. A supposer, par exemple, que les Etats-Unis annulent les dettes de leurs débiteurs européens, qui nous dit que cet argent ne sera pas dépensé par les Etats européens en armements et en préparatifs de guerre ? Des considérations de ce genre empêcheront vraisemblablement l'adoption de la résolution déposée sur le bureau du Sénat par le sénateur Capper, résolution demandant que les Etats-Unis concluent avec d'autres Etats une série de traités de « renonciation à la guerre ».

Au cours de son séjour aux Etats-Unis, M. Steed s'est vu poser quatre objections à ce qu'il appelle « *American Peace Doctrine* ».

1^o La continuation de l'état présent d'incertitude complète au sujet de ce que ferait éventuellement l'Amérique en cas d'une guerre future ne ferait-elle pas plus pour empêcher une agression que si cette « *American Peace Doctrine* » était, dès à présent, formulée ?

2^o A supposer celle-ci désirable, son énonciation serait-elle constitutionnellement possible ?

3^o Les traités de paix ne contiennent-ils point des injustices ? Certaines de ces injustices ne deviendraient-elles pas à la longue intolérables ? De ce point de vue, les Etats-Unis ne se verraient-ils pas un jour obligés par la « *Peace Doctrine* » à refuser tout appui à un pays qui, techniquement agresseur serait moralement en état de défense légitime ?

4^o Comment l'Amérique pourra-t-elle déterminer qui est le peuple agresseur ?

Une cinquième objection n'a pas été posée à M. Steed en personne. A supposer que les Etats-Unis formulent une politique dirigée contre les guerres d'agression chez les autres peuples, leur situation ne sera-t-elle pas singulièrement embarrassante s'ils interviennent un jour au Mexique pour y rétablir l'ordre ?

A la première objection, M. Wickham Steed a répondu par le précédent anglais de 1914. Sir Edward Grey avait poussé si loin la politique d'imprécision à l'égard de ce que ferait la Grande-Bretagne au cas où une guerre éclaterait en Europe, que le matin du 2 août 1914, vingt-quatre heures avant l'envoi à l'Allemagne de l'ultimatum anglais, il avait refusé de s'engager vis-à-vis de l'ambassadeur de France, et de déclarer que la Grande-Bretagne ferait la guerre si la neutralité belge était violée ! Depuis, Grey et ses amis ont constamment dû se défendre contre l'accusation que l'incertitude que le gouvernement britannique avait laissé régner à ce sujet avait été la cause immédiate de la guerre !

D'autre part, une « *Peace Doctrine* » américaine constituerait un facteur si proéminent de la situation mondiale qu'elle ne pourrait être ignorée de personne et vraisemblablement empêcherait une crise d'éclater, susceptible de mettre la paix du monde en danger.

Seconde objection : A supposer une « *Peace Doctrine* » inconciliable avec la Constitution américaine existante, elle pourrait être incluse dans les programmes des deux grands partis, ou faire l'objet d'un message présidentiel du Congrès, ou le Congrès — Sénat ou Chambre des représentants — pourrait adopter des résolutions que le Président sanctionnerait, résolutions où cette doctrine serait formulée. Questions de détail à régler par les Américains eux-mêmes.

Troisième objection : Le Pacte de la S. D. N. permet d'examiner les cas que cette objection a en vue, même lorsqu'il ne s'agit pas d'Etats membres de la S. D. N. Et plus un peuple se sentirait sûr de son bon droit, moins il aurait de raisons de prendre les armes sans qu'il fût d'abord procédé à une enquête ou à un arbitrage. A part cela, le Pacte lui-même laisse la porte ouverte à une guerre pour le cas où un accord ne serait pas intervenu.

Quatrième objection : Au sein de la S. D. N., il y a pratiquement unanimité, au sujet de la définition de l'Etat agresseur. Les Etats-Unis n'en font point partie. Ils seraient dès lors libres de décider eux-mêmes dans chaque cas particulier et de déclarer si la « *Peace Doctrine* » doit ou ne doit pas jouer. L'Amérique

serait promue au rang d'une espèce de Cour d'appel mondiale; les nations estimeraient qu'il est plus important pour elles de se comporter de façon à ce que leur bonne foi et leurs intentions ne soient pas suspectées qu'à s'armer pour la défense de leurs intérêts.

Cinquième objection : L'article 21 du Pacte de la S. D. N. exclut nettement du Pacte la doctrine de Monroe. Dès lors, ni la S. D. N., ni aucun de ses membres n'a rien à voir à aucune des questions que la doctrine de Monroe embrasse (1).

* * *

Pays de prospérité exubérante, de grande richesse, de vastes ressources, d'une immense énergie, les Etats-Unis vont de l'avant à tous les points de vue. Beaucoup d'Américains comprennent — les uns vaguement, les autres nettement — qu'il leur faut « s'ajuster » plus harmonieusement au monde non-américain. C'est la vraie grandeur qu'ils recherchent, celle de l'esprit. Et en la recherchant, ils sont quelque peu blessés de constater qu'ils sont l'objet, en Europe et ailleurs, d'une inimitié mal déguisée; encore qu'ils soient assez loin de l'Europe pour être plutôt indifférents vis-à-vis de ses jugements — tout au moins dans le Middle-West.

* * *

En Amérique M. Steed est arrivé à cette conclusion que l'avenir de la civilisation, notamment dans sa forme démocratique et libérale, dépend de la tournure que prendront les rapports anglo-américains. Ici, c'est surtout l'Angleterre qui a beaucoup à faire. Il ne lui faut pas oublier que beaucoup d'Américains ne sont pas Anglais d'origine et sont souvent anti-anglais de mentalité. Comme individus et comme nation, les Anglais doivent agir de façon à ne pas repousser ceux des Américains qui pensent toujours que la grandeur ultime de leur pays dépendra de sa fidélité aux principes d'une civilisation anglo-saxonne.

* * *

Si la politique britannique et les déclarations des hommes d'Etat britanniques sont sages et prudentes, l'Angleterre n'aura jamais à craindre ni la rivalité américaine dans le domaine naval, ni un conflit avec les Etats-Unis — et ce nonobstant l'existence du groupe dit de la Grande Marine et d'hommes du type du maire de Chicago.

Mais des discours comme ceux de l'amiral Lord Wester Wemyss s'en prenant dans son discours à la Chambre des Lords du 10 novembre à la Déclaration de Paris, qui a interdit la guerre de course, font là-bas un effet désastreux. Il est indispensable que les actes de la Grande-Bretagne soient d'une netteté ne donnant lieu à aucun malentendu. Le gouvernement britannique a bien fait de se décider à construire un seul croiseur au lieu des trois projetés. Une ligne politique plus précise est cependant indispensable pour nous garantir que les actes du gouvernement britannique comme du gouvernement américain rapprocheront les deux peuples l'un de l'autre en vue d'une compréhension mutuelle. En attendant, il convient de recommander à la presse britannique d'observer au cours des prochaines semaines la plus grande tolérance à l'égard de ce qui pourra se dire en Amérique au sujet de l'échec de Genève : tolérance d'autant plus facile à pratiquer que les Anglais prendront plus en considération l'aspect américain de la question et la position occupée par l'Angleterre.

(1) En d'autres termes : en vertu du projet dont M. Wickham Steeds est fait le champion, les Etats-Unis continueraient à pouvoir invoquer la « doctrine » inventée par le président Monroe en 1823 pour a) agir dans le nouveau monde à leur guise; b) interdire à tous les Etats européens d'y faire le moindre geste sans le consentement d'Oncle Sam, mais resteraient libres d'intervenir à leur gré en Europe, en déterminant eux-mêmes le parti qu'ils prendraient dans chaque cas individuel (*free to make up its own mind upon any individual case*). La combinaison est plutôt avantageuse pour l'Amérique, semble-t-il!
Comte P.

ÉTATS-UNIS

Los Angéles

D'après un article d'Anthony Clyne : Los Angéles, dans *The Contemporary Review*.

Lorsque les Américains en eurent pris possession, en 1847, Los Angéles n'était qu'un petit *pueblo* mexicain de 1,500 habitants. En 1876, Los Angéles était touché par un embranchement de railway venant de San Francisco. Il convient d'ajouter que, quatre ans plus tard, Los Angéles n'avait encore que 13,000 habitants.

En 1885, un autre embranchement le rattachait au railway de Santa Fé. On commença à spéculer ferme sur les terrains. Cependant la Californie progressait et se développait à pas de géants.

En 1900, Los Angéles avait 100,000 habitants; en 1910, 319,200; en 1920, 576,700. A la fin de 1925, le chiffre de 1,150,000 habitants était atteint; cependant que des douzaines de villes prospères surgissaient tout autour dans la riche plaine alluviale.

Les causes d'une semblable expansion? Les causes naturelles d'abord : un climat éminemment salubre, un ciel éternellement estival, une végétation luxuriante. Normalement, le soleil y brille 350 jours par an sur 365; et les pluies s'arrangent à tomber entre novembre et février. Les conditions climatiques ont permis une extension extraordinaire de l'industrie cinématographique, les films pouvant presque toujours être tournés en plein air! Aussi Los Angéles fournit-il les 4/5 de tous les films existant dans le monde.

Après la guerre, lorsque tant de bourses américaines se furent gentiment gonflées, des milliers de familles yankees allèrent visiter Los Angéles et la Californie. Elles n'eurent guère l'occasion d'être déçues. Beaucoup d'entre elles, fascinées par la beauté du site et du climat, ne repartirent plus.

L'inauguration du canal de Panama a eu, elle aussi, une répercussion profonde sur les destinées de Los Angéles, devenu un grand port, un grand marché, un grand centre de distribution. Il n'avait pas de port, et la côte était à 30 kilomètres du centre de la ville. On en créa un. Une jetée gigantesque fendit les eaux de l'Océan à la façon d'une lettre L renversée : elle a 3 kilomètres de long. Le port de Los Angéles a, sur les autres ports, cet avantage qu'il n'est pas le résultat d'une lente expansion. Il est la réalisation d'un projet. Les débuts remontent à 1898, mais la plus grande partie de l'œuvre accomplie date des derniers vingt ans. Port américain de dixième ordre, il y a moins d'un quart de siècle, Los Angéles a dépassé à l'heure actuelle Boston, Baltimore, Philadelphie et n'est inférieur qu'à New-York. Du reste, les habitants de la Californie du Sud sont persuadés que leur ville est destinée à battre New-York aussi, et à devenir le premier centre commercial du Continent, la métropole économique du pays le plus riche qui soit, le plus grand port du globe, le foyer de la région industrielle la plus vaste et la plus prospère du monde.

Rien de fantastique dans ces pronostics, si nous nous disons : Qu'en 1912, il avait été exporté de Los Angéles pour 236,000 dollars de marchandises.

Qu'en 1925, le chiffre des exportations atteignait 71,000,000 dollars.

Qu'en 1914, le nombre des bâtiments entrés dans le port de Los Angéles était de 1,682,000 tonnes.

Que dix ans plus tard, le chiffre correspondant a été de 26,500,000 tonnes, d'une valeur de 643,000,000 de dollars (45 millions de dollars en 1914).

Le développement industriel est plus frappant encore. En 1900, Los Angéles fabrique pour 15,133,000 dollars de produits; en 1910, pour 68,000,000; en 1920, pour 788,653,000; en 1924, pour 1,202,677,000 dollars. Si en 1900, il y existe 150 usines, on en compte, vingt-quatre ans plus tard, 5,700. Le chiffre des dépôts dans les banques atteint 800 millions de dollars. La valeur des immeubles — évalués à la moitié seulement — dépasse un milliard 500,000,000 de dollars; pour tout le comté de Los Angéles, elle est du double. Les produits agricoles du même comté dépassent ceux de n'importe quel autre aux Etats-Unis. On les évalue à un demi-milliard de dollars par an.

Cent cinquante lignes de navigation aboutissent à Los Angéles. Plus de 6,200 bâtiments y arrivent tous les ans. Soixante-cinq lignes océaniques relient ce port à plus de cent ports se trouvant dans cinquante pays différents. En 1918, ces lignes n'étaient que six.

Une extension prodigieuse du port est envisagée. La jetée sera allongée de 6 kilomètres; le port de Long Beach avec ses 150,000 habitants sera rattaché à celui de Los Angéles. Outre Long Beach, d'autres centres tels que Pasadena, sont destinés à être absorbés par la prestigieuse cité.

Les avantages économiques de Los Angéles sont aussi variés que multiples. N'oublions pas qu'il a à pourvoir aux besoins d'un marché immense et qui ne fait que grandir. Car les deux tiers de toute la population du globe habitent au-delà du Pacifique. La demande de produits américains y est incessante et les transports sont relativement rapides et à bon marché. Los Angéles n'est pas loin, d'autre part, du Mexique et de l'Amérique centrale. Le canal de Panama le met à même de livrer ses produits dans le monde entier aux mêmes conditions que n'importe quel centre des Etats-Unis se trouvant à plus de 240 kilomètres de la côte de l'Atlantique. 35 % de toutes les marchandises utilisant le canal de Panama ont passé ou passeront par Los Angéles.

N'oublions pas son *hinterland* : toute la région à l'Ouest des Montagnes-Rocheuses et au Sud de l'Orégon, région qui commence seulement à être convenablement exploitée. Naguère, elle cherchait des débouchés à l'Est; aujourd'hui, elle se tourne vers la Californie. En ce qui concerne les matières brutes, la situation de Los Angéles est aussi avantageuse que du point de vue des débouchés. A l'heure actuelle, plus d'un tiers de toute la production pétrolière américaine tire son origine des environs de Los Angéles. La ville même est le centre naturel de cette région et contient dans ses confins des milliers de puits à pétrole. D'une manière générale, la Californie méridionale produit la cinquième partie du pétrole du monde entier.

D'autre part, Los Angéles tire une quantité innombrable de matières brutes des forêts du Mexique, d'Amérique centrale, d'Indo-Chine, des plantations caoutchouïères des Indes orientales, des plantations de café du Brésil et de Java, des « fermes à soie » de Chine et du Japon, etc. Le *hinterland* de Los Angéles pourrait avoir dix fois plus d'habitants qu'il n'a à l'heure actuelle. Son développement ne fait que commencer, et, cependant, cet « arrière-pays » produit, dès aujourd'hui, la moitié de la laine des Etats-Unis, plus de la moitié des fèves, des fruits, du sucre de betterave américain; le cinquième partie de l'orge et de la viande de bœuf du pays.

Cette région contient enfin, assure-t-on, le tiers de la puissance hydraulique des Etats-Unis. Son exploitation, de ce point de vue, va commencer par l'érection d'un immense barrage sur le Colorado. On a calculé que, dans cinq ans, il serait consommé annuellement dans la Californie du Sud, 7 milliards de kilowats-heures d'hydro-électricité.

Pour obvier au manque d'eau, Los Angéles a construit un aqueduc de 400 kilomètres de long reliant la ville aux Sierras. On voit d'ici ce fleuve artificiel enjambant désert, vallées et montagnes pour satisfaire aux besoins d'un million — et plus — d'êtres humains. L'excédent a été employé pour irriguer une superficie de plus de 300 kilomètres carrés; la différence de niveau est utilisée pour obtenir le courant électrique. Mentionnons pour finir un nouveau projet encore : on veut capter les eaux du Colorado et en amener une partie à Los Angéles à l'aide d'un nouvel aqueduc de 420 kilomètres laissant passer 1,500 pieds-cubes à la seconde.

A part les Américains de naissance, la plus grande partie de la population est composée d'immigrés de nationalité britannique venus du Canada, d'Australie, etc.; en 1925, ils constituaient 10 % des habitants du comté de Los Angéles. Il y a pas mal d'Allemands, d'Italiens, de Scandinaves, de Japonais et de Chinois (jardiniers et cuisiniers), de Mexicains et de nègres (ouvriers). Cosmopolite, la population n'en est pas moins, quant à son essence, anglo-américaine.

Comme déversoir pour l'excédent de la population britannique, la Californie méridionale, avec ses attractions multiples, est une concurrente sérieuse à l'Australie et au Canada. Un climat splendide, des sites d'une beauté insurpassable, des perspectives de rapide prospérité... On ne demande pas à Los Angéles que les immigrés soient des pionniers, ou des agriculteurs, ou qu'ils fassent leur, on ne sait quel « code national et social », comme dans certains Dominions, faute de quoi ils seraient traités en subalternes. Los Angéles, et tout ce qu'il représente, a une signification profonde; et il pose devant l'homme d'Etat de l'Empire britannique un problème digne d'être sérieusement médité.

Usines P.-E. BARBÉ

Quai de l'Abattoir - HERSTAL
Motos --- Vélos et Accessoires

SPÉCIALITÉS :

Jantes pour motos et vélos, garde boue,
Moyeux, tiges de selle, cadres pour vélos

Exportation

Pilules de Vichy

PURGATIVES
LAXATIVES

♦♦♦♦♦

Société " NOVAL "

45, rue du Luxembourg, BRUXELLES

et Toutes Pharmacies



**PUBLIC
ADDRESS**

Systeme de haut-parleurs pour orateurs
s'adressant à une foule nombreuse dans
de vastes locaux ou en plein air. * *

Vente

Location

BELL TÉLÉPHONE M^{FG} C^O S.A.

Anvers : Rue Boudewyns, 18

Bruxelles : Rue Royale, 166